UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01780900 5

BX
1418
C46
P373

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/saintmathieudece00amou

SAINT-MATHIEU
DE CENTRAL FALLS

Chapelle-École de la paroisse Saint-Mathieu

UNE PAROISSE
DE LANGUE FRANÇAISE
AUX ETATS-UNIS

SAINT-MATHIEU
DE CENTRAL FALLS

SIMPLE MONOGRAPHIE

PAR

L'abbé J.-A. D'AMOURS

Docteur en théologie et en droit canonique
Rédacteur en chef de l' " Action Catholique "
Ancien vicaire à Saint-Mathieu

QUEBEC
Imp. l'Action Sociale Ltée
1917

Nihil obstat

CYRILLUS LABRECQUE

Censor deputatus

Imprimatur

† L.-N. CARD. BÉGIN

Arch. de Québec

Québec, 13 novembre 1917

BX
1418
C46 P373

LETTRE

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN

A L'AUTEUR

Québec, 13 novembre 1917.

Mon cher abbé,

*En vous donnant l'*imprimatur *pour cette intéressante monographie d'une paroisse des nôtres—encore nôtres par le cœur et l'esprit—en terre des Etats-Unis, je veux vous féliciter d'avoir pu donner une partie de vos travaux à l'exposé de cette vie paroissiale si féconde et si belle, qui conserve aux catholiques américains d'origine canadienne leurs plus belles traditions catholiques et françaises et qui en fait d'excellents citoyens américains.*

Je prie Dieu de bénir votre travail et tous ceux qui auront l'avantage de le lire.

Votre tout dévoué en N. S.,

† L.-N. Card. Bégin,

Arch. de Québec.

INTRODUCTION

—

Lors de la célébration, en novembre dernier, du dixième anniversaire de fondation de la jolie paroisse Saint-Mathieu de Central Falls, sur la suggestion d'un ami de la paroisse, il fut décidé de donner suite à l'idée de publier, pour les paroissiens et leurs amis, en témoignage de leur généreux concours, une courte et modeste monographie de cette paroisse.

La petite histoire locale et particulière des institutions vitales d'un peuple est toujours vivement intéressante. On y voit de plus près, plus sur le vif, la vitalité des familles et de la race, leur esprit et leurs ressources.

L'histoire, même toute courte, d'une paroisse catholique, petite et de langue française, dans un milieu de langue anglaise en majorité protestant ou même indifférent aux choses surnaturelles, offre nécessairement un multiple et d'autant plus vif intérêt. Cette manifestation de vie sociale religieuse et nationale, dans un milieu qui lui fait contraste sur plus d'un point et dans lequel elle s'harmonise pourtant presque parfaitement, est intéressante à regarder attentivement, même pour ceux qui la connaissent et, à plus forte raison, pour ceux qui n'en ont qu'une idée incomplète et confuse, une vue très lointaine. Il y a là un phénomène de conservation et d'adaptation, de vie bien américaine et aussi bien canadienne-française, qui n'intéresse pas seulement par son côté principal re-

ligieux, mais aussi par son côté ethnique et économique, et qui sollicite ainsi l'attention de l'homme d'État non moins que de l'homme d'Église.

Un observateur moins renseigné ou d'esprit superficiel pourrait voir une anomalie, une résistance inutile et maladroite dans cette survivance d'un état d'âme auquel il ne verrait pas raison de tenir. Il se demanderait si l'Église, si la patrie américaine, si les Américains d'origine française canadienne n'ont pas tous à souffrir de ce particularisme ethnique et religieux. C'est une question sur laquelle nous aurons incidemment à revenir et qui fait partie, nécessairement, de cette monographie paroissiale, avec quelques autres, comme celle en particulier des écoles paroissiales et de l'enseignement bilingue qui y est donné, comme celle aussi du "status" légal dont jouissent les personnes et les choses de l'Église aux États-Unis.

Mais pourquoi, dira-t-on, choisir comme sujet de cette monographie une petite paroisse qui n'a jamais fait beaucoup parler d'elle, heureusement, qui n'offre rien de bien extraordinaire, qui est un peu comme toutes les autres paroisses franco-américaines, qui ont bien commencé modestement et qui ont ensuite normalement progressé ?

On pourrait faire à cette question une première réponse, peut-être suffisante : c'est qu'il est toujours mieux pour un écrivain de traiter un sujet qu'il connaît d'avance, avec lequel il est un peu familier. Mais il est une autre réponse plus *ad rem*, plus adéquate : c'est que justement, pour cette raison qu'elle n'offre rien de bien extraordinaire et que son histoire est encore toute courte, — dix ans seulement, — la paroisse Saint-Mathieu de Central Falls offre un intérêt considérable, un intérêt qui est beaucoup plus général que particulier.

Si cette paroisse par sa fondation, par sa situation géographique, par sa population spécialement favorisée, par les grands événements auxquels elle aurait été mêlée, offrait un intérêt particulier, serait-ce un paradoxe d'affirmer que cet intérêt serait d'autant moins général, qu'il serait plus particulier ? Mais, précisément, parce que son histoire ressemble à celles de beaucoup d'autres, cette jeune paroisse offre le sujet d'une monographie type. Ce que l'on verra dans le récit de son origine et de ses développements, c'est ce qui s'est réalisé, avec quelques variantes de détails, dans vingt, dans cent paroisses de la Nouvelle-Angleterre et des États-Unis. Il en résulte donc un intérêt d'autant plus grand qu'il est plus général.

Intéressante pour ceux qui l'ont vécue, qui l'ont vue se dérouler sous leurs yeux parfois distraits, cette histoire peut même offrir un vif intérêt à ceux qui ne connaissent pas l'organisation paroissiale qui fleurit avantageusement aux États-Unis, qui n'ont pas idée qu'il suffise du décret d'un évêque, du zèle d'un curé et de la bonne volonté de quelques familles de condition modeste, pour faire naître, pleine de vie et d'avenir, l'organisation complète, spirituelle et temporelle, d'une belle paroisse américaine.

On se demande parfois en Europe, et même dans les vieilles paroisses canadiennes, et l'on va le demander avec plus d'intérêt encore pour hâter les restaurations qui devront réparer les dévastations de la grande guerre barbare, comment font les curés et les paroissiens américains, des curés qui n'ont rien personnellement et des paroissiens qui n'ont que leur travail et leurs nombreuses familles, pour trouver les ressources nécessaires afin de

bâtir église, école, couvent, presbytère, pour assumer des dettes considérables et les payer, dans un pays où l'État ne donne pas un sou pour les frais du culte, pas un sou pour l'école paroissiale. On trouvera la réponse à cette demande dans les pages qui vont suivre.

Ce qui s'est fait dans la paroisse Saint-Mathieu s'était fait ailleurs auparavant et se fera encore dans d'autres localités où se rencontreront le même zèle, la même discrétion, le même dévouement, la même belle entente entre un clergé zélé et des paroissiens généreux pour accomplir leur devoir ; un clergé et des paroissiens qui tiennent à honorer leur titre de catholiques de langue française entre les divers éléments ethniques dont se compose la population américaine [1].

L'intérêt de ces pages leur viendra de la véracité des faits exposés, de l'exactitude des détails, de la vérité des sentiments et des pensées qui ont fait la vie de la jeune paroisse Saint-Mathieu. Vie pacifique, calme, sereine, bien ordonnée, vie pleine aussi de vigueur et de fécondité, pour le bien de l'Église et de la patrie [2].

---

1. Voyageant un jour, en compagnie bien fortuite d'un millionnaire américain, irlandais catholique né en Irlande, qui lui prêchait avec zèle la nécessité, reconnue par tous, de l'harmonie entre les catholiques d'origine irlandaise et d'origine française ou canadienne-française dans la Nouvelle-Angleterre, l'auteur de ces pages demanda à son interlocuteur ce qu'il pensait, lui, riche industriel, connaissant l'Europe et l'Amérique, de la valeur sociale de l'élément franco-canadien dans l'Est des États-Unis. Après avoir vanté l'habileté au travail et la courageuse activité de nos compatriotes, le millionnaire ajouta cette réflexion élogieuse : " Ils sont généreux avec fierté pour leurs établissements paroissiaux, pour leurs églises, leurs écoles, leurs salles paroissiales, leurs presbytères. C'est là une très bonne note, qui impressionne favorablement les Américains et qui leur donne une bonne leçon."

2. Beaucoup d'Américains — au sens restreint où ce mot est pris dans la Nouvelle-Angleterre — qui n'ont pas pour eux-mêmes une religion bien marquée, reconnaissent cependant volontiers

Des circonstances heureuses ont fait que l'auteur de ces pages a connu de près les débuts modestes et laborieux du groupement paroissial dont il écrit aujourd'hui la monographie. Premier vicaire de Saint-Mathieu, il n'a jamais oublié les beaux exemples de dévouement et de travail qu'il veut rappeler ici. Ce sont ces souvenirs toujours vivants, ainsi que la belle et fortifiante leçon qui se dégage de ces dix années de vie paroissiale, qui lui ont donné l'idée d'en faire un peu l'histoire, pour la satisfaction bien légitime de ceux qui ont été les bons ouvriers de l'œuvre accomplie, pour l'instruction aussi de tous ceux qui chercheront dans ces pages ce que l'auteur a voulu y mettre : un bel exemple, ordinaire, mais aussi très grand, du bien accompli en terre américaine sous la direction d'un évêque bienveillant et sage et sous la conduite immédiate d'un curé pieux, discret et prudemment dévoué, par un groupe modeste mais généreux de catholiques américains de langue française et d'origine canadienne.

De ce qu'un fait si beau puisse se rencontrer ailleurs ne lui ôte pas d'intérêt, il lui en donnera plutôt aux yeux de tous ceux qui peuvent comprendre qu'un exemple est, sinon d'autant plus beau, du moins d'autant plus utile qu'il est plus imitable.

Il y a d'ailleurs une certaine perfection, faite d'ordre et de mesure plus que d'éclat, qui paraît facilement imitable en ses détails, mais qui réclame beaucoup de mérites pour être accomplie dans son ensemble. Cela paraît facile au premier abord. A l'essai, cela demande beaucoup d'in-

---

qu'il importe à la sécurité et à la stabilité de leur pays d'avoir une population religieuse, comme élément national d'ordre, de vigueur, de fécondité, de bon travail. Leur esprit pratique, qui vise avant tout aux résultats, leur donne sur ce point une sage clairvoyance.

telligence, de tact, de courage et de dévouement. Les belles œuvres demandent toujours des ouvriers de mérite.

Une raison particulière s'ajoute ici à cette raison plus générale, en faveur d'une monographie de la paroisse Saint-Mathieu. Cette paroisse d'origine modeste et qui n'a que dix ans d'existence, n'a eu qu'un seul curé, celui qui l'a fondée et qui la dirige encore actuellement. Il est donc plus facile de suivre la même pensée qui a présidé à sa naissance et à son développement. Pareillement, la population dont elle se compose, si elle a subi des accroissements depuis dix ans, est restée substantiellement la même. Aucune émigration notable pas plus qu'aucune immigration considérable ne sont venues en changer la physionomie particulière.

Encore une fois, si l'origine et les développements de cette jeune paroisse sont dignes d'admiration, tout ce qu'ils ont de mérite ne tient pas à des faits extraordinaires, mais à la façon admirable dont on y a fait les choses ordinaires.

CHAPITRE I

—

UNE PAROISSE AMÉRICAINE

Il n'est pas facile d'exagérer, tant ils sont grands en eux-mêmes, les mérites et les avantages de l'organisation paroissiale, telle que l'ont faite la discipline de l'Église, là où elle a pu librement s'exercer, et le zèle des fidèles catholiques.

Comme la famille est le premier élément de la patrie terrestre et de la société civile, ainsi la paroisse est la première organisation religieuse de la patrie spirituelle, de l'Église. Elle aussi est une famille, et elle doit avoir de celle-ci l'union, le commun intérêt, le mutuel soutien, l'intime charité.

Écoutons sur ce sujet la parole dont la justesse et l'autorité sont toujours incomparables, la parole du Souverain Pontife lui-même :

A notre vénérable Frère Maurice Landrieux, évêque de Dijon. Benoît XV, pape.

Vénérable Frère, salut et Bénédiction apostolique.

Dans la lettre pastorale, que vous adressiez récemment à vos diocésains, il vous eût été difficile de traiter un sujet plus important que celui de la vie paroissiale. Les temps ne sont plus, où l'organisation de la paroisse était assez florissante pour ressembler à une famille ; et, aujourd'hui, en maintes contrées, on en est venu à ce point que le

pasteur connaît à peine ses brebis et les brebis n'entendent à peu près jamais la voix de leur pasteur. Dans quelle proportion l'Église en a souffert, combien elle en souffre aujourd'hui, on le reconnaît clairement aux conséquences : les brebis sont dispersées, les forces catholiques sont énervées, les mœurs chrétiennes ont subi un tel fléchissement, aggravé soit par la diminution de la foi, soit par l'attirance malsaine de si nombreux vices et par les appâts du péché, qu'il est à peine possible de retrouver quelque vestige de leur ancienne beauté.

Il faut donc revenir au point d'où l'on est parti ; il faut que la paroisse soit rétablie de manière que la multitude des croyants n'aient qu'un cœur et qu'une âme ; que la paroisse soit l'honneur du pasteur, qu'au milieu de son peuple, il soit réellement comme un père au milieu de ses enfants et que son autorité prévoyante étende à tout sa sollicitude. Les conséquences heureuses de cette situation seront d'abord que non seulement les brebis recevront de leur pasteur le pain de la doctrine et des sacrements, mais encore qu'elles trouveront sous son gouvernement leur direction, qu'elles seront soutenues de ses conseils, édifiées de ses exemples et affermies dans le bien.

Les relations des fidèles entre eux seront alors telles que l'un ne saurait être touché sans que les autres ne se sentent atteints. Quant à ce qui regarde le bien de la communauté, Nous voulons dire les institutions, les œuvres qui, sous des appellations variées, sont multiples dans toutes les paroisses bien organisées, que chacun s'y intéresse et que, guidé par la piété filiale, chacun y apporte de plein gré son concours quand il le voit nécessaire.

Vous êtes dans le vrai, quand vous écrivez que d'après l'histoire du passé comme selon les prévisions de l'avenir, l'Église de France, après tant et de si lamentables bouleversements, ne saurait voir s'ouvrir devant elle qu'une seule voie de prospérité : donner aux paroisses leur constitution normale, et, dès que surtout il sera permis de jouir des bienfaits d'une paix si désirée, se préoccuper de rappeler les fidèles à la discippline paroissiale, y mettre tous ses soins pour ramener une restauration des beaux jours du christianisme et paralyser les forces ennemies.

Ces pensées répondent pleinement aux Nôtres : c'est pourquoi Nous souhaitons que tous les évêques de France donnent à leur peuple les mêmes directions et les mêmes enseignements que vous donnez. Nous sommes persuadé, en effet, que leurs Églises reviendront à leur antique splendeur, quand ils auront rendu aux paroisses leur forme première et leur organisation d'autrefois.

Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, dans le Seigneur, la Bénédiction apostolique, pour vous, Vénérable Frère, pour tout votre clergé et tout votre peuple.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 14 avril 1917.

BENOIT PP. XV.

Ainsi donc, d'après le Chef de l'Église, il est difficile, même pour un évêque, de trouver un sujet plus important à traiter que celui de la vie paroissiale : c'est de la bonne organisation paroissiale que dépend la conservation de la foi et des mœurs chrétiennes ; c'est du rétablissement de la disci-

pline paroissiale que le Pape attend la restauration des beaux jours du christianisme.

Les évêques et le clergé des États-Unis ont donc raison d'employer le meilleur de leur zèle et de leur activité à établir et à organiser de solides et florissantes paroisses, qui ont plus d'une fois, dans leur bel ensemble, excité l'admiration et provoqué les louanges des écrivains et des voyageurs européens.

Au point de vue spirituel, la paroisse américaine des États-Unis ne diffère pas substantiellement des paroisses des autres pays d'Europe ou d'Amérique. Depuis le premier siècle de l'ère chrétienne, la paroisse catholique est partout celle qu'a définie M. l'abbé Lesêtre dans son intéressant ouvrage " La Paroisse " (p. 3) : " Un ensemble de fidèles, régis spirituellement par une autorité ecclésiastique, se réunissant à certains jours et en certains lieux pour prier, se faire instruire et prendre part au sacrifice et constituant déjà une petite société religieuse dont les membres s'assistent mutuellement." Cette assistance mutuelle des membres d'une même paroisse existe toujours, sinon au point de vue financier ou économique, du moins au point de vue intellectuel, moral, social, et la belle lettre de Sa Sainteté Benoît XV, que nous avons citée plus haut intégralement, n'a pas omis de signaler ce point de vue familial et social de la paroisse normalement constituée.

C'est plutôt au point de vue temporel ou financier, et aussi au point de vue race ou langue que la paroisse américaine offre des caractères particuliers, intéressants et utiles à observer.

Pour fonder et entretenir une paroisse aux États-Unis, un curé n'a ni fondation, ni allocation

de l'État ou de l'Église diocésaine, ni propriété productive, ni même le droit d'imposer une contribution légalement recouvrable sur ses paroissiens. Il n'a, avec la mission et les encouragements que lui donne son chef, que son habileté et son zèle ; il n'a que la bonne volonté et la générosité de ses paroissiens.

Pour payer l'emplacement de son église, de son presbytère, de ses écoles, pour entreprendre la construction dispendieuse de ces édifices, pour subvenir aux dépenses du culte et se pourvoir des ornements, vases sacrés et autres objets absolument nécessaires, pour sa propre subsistance, pour l'installation temporaire de sa maison et d'une chapelle provisoire, il n'a que la bonne volonté de ses paroissiens, aidée parfois de la générosité de quelques amis.

Une telle situation peut avoir ses inconvénients, mais elle a aussi de réels avantages. Et le premier de ces avantages, c'est qu'elle met en relation de tous les jours, en coopération constante, le curé et ses paroissiens. C'est un peu à cette nécessité d'ordre économique, et aussi au fait que la famille paroissiale forme une petite minorité par la langue et aussi par la religion dans la population qui l'entoure, qu'il faut attribuer la cordialité, la familiarité respectueuse, qui existe généralement aux États-Unis entre le clergé de la paroisse et les paroissiens. Les curés des paroisses canadiennes des États-Unis ont certainement cette qualité du bon pasteur de connaître leurs brebis et d'en être connus.

C'est là une des bonnes consolations du ministère paroissial aux États-Unis, ministère qui a bien aussi ses épreuves et ses difficultés particulières, de donner aux prêtres et aux fidèles des rap-

ports plus fréquents et plus confiants, en les obligeant les uns et les autres à avoir plus fréquemment besoin les uns des autres.

Aussi il faut voir, avant et après les offices du dimanche ou encore dans les réunions récréatives au profit de l'église, quelles bonnes effusions joyeuses marquent la rencontre du curé et des vicaires avec les fidèles de la paroisse. Comme tout le monde, surtout si la paroisse est jeune, s'intéresse au progrès de l'œuvre commune, comme chacun apporte l'idée, le projet que son zèle a découverts, en attendant d'apporter les fruits plus savoureux encore de leur réalisation.

Cette bonne et confiante intimité fut d'ailleurs commandée généralement par la condition des immigrants venus du Canada, qui formèrent les paroisses canadiennes. Arrivant dans un pays dont la langue et l'ambiance les dépaysaient, menant d'abord une vie bien modeste, dans leurs étroites demeures des centres ouvriers, séparés tout le jour les uns des autres par leurs travaux, isolés même comme famille et n'ayant pas toujours à proximité un voisin de vieille connaissance ni peut-être même de même langue, la vie paroissiale, la rencontre à l'église pour assister à des offices comme ceux du Canada, pour entendre le prône et le sermon en français, pour rencontrer le curé, qui s'intéressait aux nouveaux venus, les encourageait de ses conseils et des bonnes relations de travail qu'il pouvait leur indiquer, c'était la patrie canadienne rappelée, avec l'espérance de celle du ciel rendue plus tangible. Quand les nouveaux arrivés pouvaient écrire à leur famille du Canada, quelques semaines après leur installation aux États-Unis, qu'ils y avaient " toute facilité de faire leur reli-

gion et d'élever leurs enfants comme au Canada ", ils exprimaient d'un mot, lu et entendu bien des fois, ce qu'ils trouvaient dans leur nouvelle patrie de meilleur et de plus semblable à celle où restait bien attachée une part de leur cœur.

La paroisse canadienne, c'était la patrie qui avait émigré avec les Canadiens, une patrie plus petite, plus pauvre, un peu précaire, qu'il fallait entourer de plus de générosité et d'assiduités.

Un autre avantage très appréciable de cette situation, c'est que tous les paroissiens, qui ont fourni leur part pour l'établissement de la paroisse, qui sont appelés à donner pour chaque amélioration et chaque œuvre nouvelle, s'intéressent davantage à *leur* paroisse et à *leurs* œuvres. L'homme est ainsi fait partout que ce qu'il a payé a plus de valeur à ses yeux que ce qu'il a eu pour rien.

De là aussi le zèle et l'émulation entre les paroissiens et même entre les paroisses. Entre paroissiens on rivalise de générosité ou encore d'habileté et d'activité, pour donner à la paroisse le plus gros secours financier ou pour lui faire cadeau de quelque objet précieux ou grandement utile. Entre paroisses et peut-être même entre clergés paroissiaux, on a la noble et utile émulation d'avoir les sociétés les plus prospères, les plus beaux offices, les plus nombreuses assistances, l'état financier le moins chargé d'obligations à rencontrer.

Tout cela renferme une part d'humain, mais une part d'humain qui se tourne assez facilement en profits spirituels pour la paroisse et les paroissiens. Il n'est pas mal d'ailleurs et il est parfois excellent d'intéresser et de faire servir l'humain au divin, et il ne faut pas réprouver le côté humain

mêlé au divin, pas plus dans l'église paroissiale que dans l'Église universelle.

Il faut plutôt féliciter le clergé et les fidèles des paroisses américaines du zèle humain qu'ils mettent au service de l'œuvre divine de la conservation de la foi et des mœurs chrétiennes, de la sanctification des âmes et des générations chrétiennes. Ce zèle humain n'exclut pas le zèle apostolique et il ne le remplace pas non plus, mais il l'aide et rend le bien plus facile.

Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître les formalités et les particularités, civiles ou ecclésiastiques, de l'établissement d'une paroisse aux États-Unis, ces détails trouveront leur place plus loin, mais c'est peut-être ici le lieu de dire un mot sur le problème un peu compliqué, d'ordre civil et d'ordre religieux, des paroisses de langue étrangère, (de langue autre que la langue anglaise,) que l'Église des États-Unis a sagement établies.

CHAPITRE II

—

POURQUOI DES PAROISSES DE LANGUE FRANÇAISE

La diversité des églises aux États-Unis, réparties non seulement d'après les principes religieux — églises catholiques, églises orthodoxes russes ou grecques, protestantes de diverses confessions —, mais aussi d'après la race et la langue de ceux qui les fréquentent — églises de langue anglaise, française, polonaise, allemande, italienne, syrienne — peut paraître une anomalie à l'observateur étranger qui arrive dans ce pays, sachant que la langue générale et officielle est l'anglais.

Les citoyens des États-Unis, même les plus récemment arrivés au pays, ne prétendent pas se répartir en groupes distincts par la langue ni dans la politique, ni dans les professions libérales, ni dans la finance, ni dans l'industrie, ni dans le commerce, ni dans aucune manifestation de la vie civile. Au contraire tous font profession et, pour la plupart, très sincèrement, de n'avoir d'autre citoyenneté que la citoyenneté américaine, tous aspirent à se mêler absolument au grand tout américain. Pourquoi donc ce particularisme distinctif sur le terrain religieux ? Pourquoi dans l'Église ou mieux dans l'église cette démarcation au point de vue de la langue ?

Cette question, ou cette objection doit être bien précisée, pour être comprise exactement et pour

ne pas soulever les préjugés qu'elle soulèverait, si elle était mal comprise. Et pour la bien préciser, il suffit d'insister sur ce point que cette démarcation n'est point faite au point de vue national ni au point de vue race, mais au seul point de vue langue.

Les États-Unis, qui reconnaissent la liberté de toutes les religions et n'en favorisent officiellement aucune, ne peuvent voir d'un mauvais œil qu'il y ait chez eux plusieurs religions, plusieurs Églises. Tant que ces Églises respectent les lois communes et l'ordre public, il importe peu à l'État et au gouvernement des États-Unis qu'elles pratiquent tel ou tel rite, qu'elles se servent d'une langue vivante ou d'une langue morte. Cela regarde la régie intérieure de ces Églises.

Par ailleurs, le peuple américain, qui garde et a toujours gardé ses sympathies à la France, ne voit certainement pas d'un mauvais œil que des citoyens américains ou même des étrangers vivant ou travaillant paisiblement aux États-Unis, parlent le français dans leurs églises ou dans leurs maisons. Il exige une connaissance sommaire de la langue anglaise pour accorder la citoyenneté américaine à un étranger, et il est en cela dans son droit, mais il ne proscrit l'usage d'aucune autre langue. La liberté américaine n'est pas un vain mot [3].

---

3. Un journal catholique de langue anglaise, le *Freeman's* de New-York, faisait, en août 1917, des observations sur la langue française au Canada qui trouvent ici leur place, car elles peuvent s'appliquer, en partie, à la conservatioon de la langue française aux États-Unis.

Notons, avant de donner la parole au journal de New-York, que la connaissance du français a été trouvée récemment désirable et précieuse par le gouvernement américain pour les troupes de terre et de mer qui sont allées noblement défendre la civilisation et la liberté, en coopération avec l'armée et la flotte française.

Voici maintenant les paroles du *Freeman's* sur la conservation de la langue française au Canada.

" Puisque le français a une situation légale, il est tout naturel que les Canadiens-Français soient attachés au parler de leur chère

La même largeur d'esprit, qui a attiré et attaché aux États-Unis un grand nombre de citoyens venus de tous les pays du monde, laisse aux diverses Églises, suffisamment autonomes pour leur régie interne, la liberté d'avoir leurs écoles confessionnelles paroissiales, où, à l'enseignement de la langue officielle du pays, s'allie, en proportions vraiment efficaces et jugées suffisantes, l'enseignement d'une autre langue à laquelle les parents des enfants ont raison de rester attachés.

Les État-Unis ont leur système d'écoles publiques officielles, qui sont neutres au point de vue religieux, système auquel ils tiennent encore beaucoup. Beaucoup d'Américains, qui ne sont pourtant pas catholiques, et qui ne sont pas même protestants, pour quelques-uns du moins, estiment que cette neutralité est funeste aux jeunes générations américaines, auxquelles elle enseigne à mépriser pratiquement toute religion surnaturelle et auxquelles elle laisse une latitude morale excessive.

---

vieille France. A ce sujet, nous devons dire qu'ils parlent le vrai français et non pas un patois. Leur langue est la langue des découvreurs du Canada, des pionniers et des missionnaires, la langue de ces grands hommes qui ont illustré son histoire jusqu'à la conquête de 1760 et qui depuis ont combattu le bon combat pour garder intact le trésor de l'idéal franco-canadien. Ils l'aiment à cause de sa beauté intrinsèque, de sa magnifique littérature, de son mérite particulier comme moyen de communication puisqu'elle est la langue de la diplomatie internationale. Enfin, ils y tiennent jalousement parce qu'elle est pour eux, le meilleur moyen de se grouper, d'établir de nouvelles paroisses, de conserver leurs coutumes, leurs institutions et même leur foi. Ils gardent, comme des bijoux dans un écrin, les expressions claires, familières et toujours aimées de leurs dogmes et de leur morale. Dans la langue française, ils trouvent un abondant aliment à leur foi, car le français a produit, tout le monde le sait, la plus riche littérature catholique du monde. Ce qu'il y a de mieux encore, peut-être, c'est qu'une communauté de langage favorise les mariages entre Canadiens-Français, de sorte qu'ils échappent presque entièrement à la plaie mortelle de la vie moderne, le mariage mixte. En conséquence la religion trouve dans le français un soutien et une sauvegarde. "

L'école neutre américaine ne donne pas tous les résultats qu'on en attend, au prix de grands sacrifices pécuniaires, et elle en donne d'autres que l'on n'attendait pas.

Aussi beaucoup de bons esprits ont-ils suggéré de changer le système, en mettant sur le même pied, en face de l'allocation gouvernementale, les écoles neutres et les écoles confessionnelles.

En attendant cette importante mais difficile réforme, qui sera peut-être lente à venir, les écoles confessionnelles paroissiales, comme les établissements catholiques d'enseignement moyen et d'enseignement supérieur, répondent à un besoin d'absolue nécessité, et rendent les meilleurs services, non seulement à l'Église mais aussi à l'État.

Dans ses grands conciles nationaux de Baltimore. l'Église américaine a prescrit avec insistance l'établissement des écoles catholiques paroissiales. Les évêques américains encouragent ces écoles de leur zèle et de leur surveillante sollicitude. Les curés ont à cœur de les maintenir, malgré les sacrifices qu'elles exigent des paroisses et des familles. Avec raison, le clergé et les fidèles catholiques des États-Unis estiment qu'une paroisse n'est digne de compter et n'est en état de remplir sa belle mission que si elle possède ses écoles paroissiales. L'école paroissiale est comme l'annexe obligée de la chapelle ou de l'église, et la connexité des relations intellectuelles, morales et religieuses qui existent entre l'une et l'autre, est souvent exprimée par le fait, d'occurrence fréquente, que le même toit, les mêmes murs, abritent l'une et l'autre. Même au point de vue construction matérielle, l'école est l'annexe de l'église, la chapelle est dans l'école.

Ce fait dit aux Américains, dans un langage réel, qu'ils comprennent bien, la double estime que les

catholiques conservent pour la religion et pour l'instruction, qu'ils ne peuvent séparer. Et l'esprit large des Américains en est plutôt favorablement impressionné. Ils voient là un gage de moralité, d'ordre social, de progrès américain.

Voient-ils d'un aussi bon œil la conservation dans l'école paroissiale d'une autre langue, enseignée conjointement avec l'anglais ?

A cette question nous pouvons répondre encore affirmativement, du moins quand il s'agit de la langue française.

Certes, si cette conservation de la langue française avait pour but ou pour résultat d'entretenir un esprit national opposé ou indifférent au patriotisme américain, elle porterait ombrage à certains éléments de la population yankee, même en s'alliant à l'enseignement dominant de l'anglais. Mais l'on sait généralement la vérité, facilement reconnaissable d'ailleurs, que la conservation du français dans la famille, à l'église et dans l'école paroissiale n'a rien d'un particularisme opposé en quoi que ce soit à l'idéal ou au plus loyal patriotisme américain. Au contraire, les libertés laissées ici à l'esprit familial et au respect de traditions aussi bienfaisantes qu'honorables, attachent plutôt à la patrie américaine les divers éléments ethniques dont se forme la population américaine. Les esprits dirigeants le savent, et ils sont plutôt fiers de voir tourner au profit du civisme américain l'attachement gardé par les nouveaux venus et par les divers groupes d'origine différente, à leurs plus intimes et leurs plus religieuses traditions. Les Américains sont fiers de voir ces éléments étrangers choisir chez eux leur patrie d'adoption, tout en gardant comme leur plus précieux héritage, pour le bien commun de tous, leur langue

et leur foi, le meilleur de leur civilisation. Leur bon sens pratique très exercé leur a vite fait comprendre ce que l'expérience leur a enseigné : plus un citoyen a de religion et d'attachement aux bonnes traditions de ses ancêtres, meilleur il est pour la patrie américaine. Ce ne sont pas des sans-patrie ni des renégats de leurs familles et de leurs traditions que les Américains aiment voir affluer chez eux. Ils ont par ailleurs assez confiance dans la beauté et la justice de leur idéal américain pour ne pas songer à l'imposer de force.

Il faut dire aussi, à l'honneur de l'Église américaine, que les évêques, malgré les difficultés pratiques que comportent fatalement la division des paroisses d'après la diversité des langues, ont loyalement reconnu la nécessité de ce genre de division pour la conservation de la foi et le maintien de la vie paroissiale. Sans se laisser arrêter par la difficulté de trouver des prêtres et des ressources, ils ont compté sur la Providence, sur le zèle du clergé, sur la générosité des fidèles et aussi sur les abondantes ressources d'un pays très prospère au point de vue temporel. Et partout, à mesure que les immigrants catholiques arrivaient de tous les pays, la multiplication des langues s'opérait en leur faveur dans toute l'Église américaine.

Il est vrai que l'organisation des paroisses où se groupèrent et se groupent encore les Américains d'origine canadienne-française offrait moins de difficultés, soit au point de vue du recrutement du clergé, le Canada voisin et les familles canadiennes fournissant un nombre assez considérable de prêtres, soit même au point de vue de l'organisation temporelle, les Canadiens ayant été de tout temps habitués à fournir suffisamment et régulièrement,

pour l'entretien de leur clergé et de leurs églises.

Il faut bien constater aussi que ce groupement paroissial, formé d'après la langue et la nationalité d'origine, donnait aux paroisses un certain cachet familial qui rendait la bonne entente plus facile, qui enlevait bien des causes de froissements et qui, en même temps, activait une généreuse émulation entre les paroisses aussi bien qu'entre les familles. Il n'est pas défendu d'employer d'honnêtes moyens humains pour promouvoir le zèle en faveur de la religion et des œuvres religieuses.

Ainsi il faut bien reconnaître que l'admission de la langue maternelle et son enseignement dans l'école paroissiale n'a pas nui, bien au contraire, à l'école séparée catholique. Comme la crainte de voir leurs enfants oublier la langue de la famille à l'école publique s'ajoutait naturellement à la crainte de les y voir recevoir un enseignement sans religion, ainsi l'assurance de voir leur foi et leur langue enseignées ensemble dans l'école paroissiale leur donne le courage de supporter l'augmentation de dépenses que requiert cette école. Même sur ce terrain de l'école, l'Église américaine a bien servi les intérêts de la religion en se montrant bienveillante envers la langue maternelle de ses divers groupes ethniques. Il ne faut pas en effet oublier, même dans les libres pays des États-Unis et du Canada, que l'attachement à l'Eglise et à la vie catholique, nécessite des sacrifices temporels variés, dont on pourrait s'exempter en ne professant plus le catholicisme. Il n'est donc pas inutile de mettre en harmonie avec les intérêts spirituels les intérêts et les goûts particuliers des familles, il n'est pas inutile de donner aux familles catholiques deux bons motifs, au lieu d'un seul, de soutenir gé-

néreusement de leurs sacrifices leurs écoles catholiques bilingues.

Il y aurait encore beaucoup à écrire ici pour faire connaître les avantages et le fonctionnement de la paroisse américaine et de son école paroissiale. La suite de ces pages complètera ce que nous venons très sommairement d'indiquer, en autant du moins que sont concernées les paroisses de langue française dont les paroissiens sont d'origine canadienne.

CHAPITRE III

—

LA PAROISSE SAINT-MATHIEU : SITUATION, PROPRIÉTÉS, POPULATION

Avant de faire connaître les origines, l'organisation et les développements de la paroisse Saint-Mathieu, il sera utile d'en indiquer la situation géographique et de jeter un coup d'œil rapide sur la population qui la composait à son origine, il y a dix ans, et qui est encore à peu près la même, augmentée. Une fois ces premières notions connues, il sera plus facile de connaître le travail et les mérites de ceux qui l'ont faite et organisée et d'apprendre les résultats de leurs laborieux efforts.

La ville de Pawtucket, dont Central Falls n'est qu'une annexe, et qui touche par son extrémité sud-ouest aux limites de Providence, capitale du Rhode Island, est située dans la vallée de la rivière Blackstone, qui verse ses eaux à l'océan dans la baie de Narragansett, au fond de laquelle est la jolie ville de Providence. D'un sol sablonneux assez pauvre, cette vallée, légèrement mais continuellement accidentée, doit sa richesse industrielle aux nombreux pouvoirs d'eau que lui fournissent les eaux un peu sombres de sa rivière.

Pawtucket et Central Falls, desservis aujourd'hui par une même gare du chemin de fer " New York, New Haven and Hartford ", ont l'avantage de se trouver au confluent des deux grandes lignes

de chemin de fer qui relie Boston et Worcester à New York. Ce sont deux villes — la première de 25,000 et la seconde de 60,000 — d'abord industrielles et ensuite, conséquemment, commerciales.

C'est dire que la population des deux villes est surtout une population ouvrière, vivant généralement à l'aise, quoique modestement.

Les paroisses de langue française sont au nombre de cinq. Ce sont : Notre-Dame du Sacré-Cœur, S.-Jean-Baptiste, N.-D. de la Consolation, Saint-Mathieu et Sainte-Cécile. Les paroisses de langue anglaise sont : La Sainte-Trinité, Ste-Marie, S.-Joseph, le Sacré-Cœur, St-Edouard. et St-Léon. Il y a aussi une église polonaise, St-Joseph, et une église grecque syrienne, S.-Basile.

Le territoire de la paroisse Saint-Mathieu, formé à même la paroisse Notre-Dame, est situé au nord-ouest de celle-ci et aussi à l'extrémité nord-ouest de la ville. La partie habitée de ce territoire, où la population était et est encore très inégalement répartie, a un peu la forme d'un triangle, aux côtés assez échancrés, et les édifices paroissiaux sont situés au sommet de ce triangle, et sur un terrain qui est lui-même parfaitement triangulaire.

Les dimensions de ce terrain sont les suivantes : côté ouest, ou plus exactement nord-ouest, sur l'avenue Lonsdale, 457 pieds ; côté est, ou plus exactement nord-est, sur la rue Dexter, 461 pieds, côté sud sur la rue West Hunt, 511 pieds. Toute la propriété est inclinée vers le sud. L'école-chapelle, avec façade principale regardant le nord, occupe le sommet de ce triangle, ce qui lui assure l'avantage d'avoir, outre les portes du portique principal donnant sur un coin de verdure, à travers lequel sont ouvertes des allées pavées en asphalte, deux portes latérales, l'une sur la rue Dexter et

l'autre sur l'avenue Lonsdale, portes donnant accès à deux larges escaliers bien éclairés et conduisant à la chapelle et aux classes. Le côté sud, un peu en contre-bas, a une porte, à l'étage du rez-de-chaussée, ouvrant de plein-pied sur la salle des conférences et des représentations.

Cette construction, pour laquelle on a avantageusement tiré parti de la pente du terrain, offre de tous les côtés un ensemble à la fois élégant et solide.

C'est une magnifique bâtisse de style renaissance italien, construite en briques jaunes d'une teinte très chaude et suffisamment claire, avec bordure de granit gris aux portes et aux fenêtres. Les plans et devis ont été faits par les architectes distingués Fontaine et Kinnicut, de Woonsocket. La maison a deux étages complets avec un rez-de-chaussée ayant les dimensions d'un étage du côté sud, ainsi qu'une mansarde, sous la coupole et le toit incliné, servant pour les réunions de sociétés et ayant même servi de chapelle, pendant plusieurs mois. Cette salle dans la mansarde mesure encore 62 pieds par 90.

Toute la construction, dans son ensemble, a 117 pieds de long et 65 de large, et sa hauteur mesurée de la base jusqu'au sommet de la croix dominant la petite coupole qui couronne le centre de l'édifice, est de 92 pieds.

Le rez-de-chaussée de ce bel édifice renferme d'abord une salle de conférences et de représentations, de 61 pieds de large et 56 de profondeur, où l'on a placé de jolis sièges pour plus de 600 personnes. La scène de cette salle est suffisamment grande pour les représentations ordinaires et les réceptions d'honneur. A part cette salle, son théâtre et les vestiaires ouvrant sur les coulisses,

le rez-de-chaussée contient aussi, avec les fournaises chauffant tout l'édifice, les salles de toilette requises pour l'école.

La chapelle, tenant lieu d'église paroissiale, occupe tout le premier étage, où elle a vraiment belle apparence. C'est une grande salle régulière haute de 12 pieds, longue de 90 et large de 54, où des bancs d'église fixes et paraissant fort bien, peuvent faire asseoir 850 personnes. Avec ses verrières aux teintes douces et suffisamment transparentes, où sont représentés de pieux emblêmes et qui l'éclairent de trois côtés, avec son orgue harmonieux, bien suffisamment puissant pour le local, avec ses trois autels et son sanctuaire qui sont ornés avec un goût sobre, qui n'est pas la pauvreté ni le faux brillant, la chapelle Saint-Mathieu est propre, pieuse, recueillie, intime. On aime à y prier aux heures solitaires, comme aux heures des offices ; les cérémonies du culte y sont toujours accomplies avec dignité et piété, dans le décor d'un ensemble bien ordonné.

Avec sa double porte ouvrant sous le portique principal, du côté nord, avec ses larges portes latérales, la chapelle Saint-Mathieu offre, en outre de son bel aspect intérieur et extérieur, l'avantage pratique de laisser la foule circuler très rapidement, soit à l'entrée, soit à la sortie.

Les deux portes latérales de la chapelle ouvrent chacune sur l'un des deux escaliers placés aux extrémités est et ouest de la bâtisse et conduisant au rez-de-chaussée ainsi qu'aux classes et à la mansarde.

Placées dans l'étage au-dessus de la chapelle, les salles de classes sont au nombre de six mesurant chacune 25 par 30 pieds, et sont aussi bien aména-

gées que parfaitement éclairées par de larges fenêtres et ventillées.

Tout l'intérieur est fini en pin dur de la Caroline du Nord pour les boiseries ; les planchers sont en bois d'érable et les portes en frêne.

Tel est, dans son ensemble et dans ses détails, la principale construction de la jeune paroisse Saint-Mathieu. A proximité de cette école-chapelle se trouve un élégant presbytère à deux étages avec mansarde, construit en bois, et aussi une maison de même style et de proportions équivalentes servant de couvent ou de résidence aux bonnes religieuses de Sainte-Anne de Lachine, qui enseignent dans l'école paroissiale. L'ensemble de ces constructions, bien dégagées de tous côtés et bien exposées à la lumière, laisse deviner, par l'espace assez grand laissé vacant, l'emplacement de la future église qui sera construite au sud de l'école-chapelle et de style s'harmonisant avec celle-ci. Cet ensemble est agréable à l'œil, comme à l'intelligence qui en mesure l'utilité et la bienfaisance.

CHAPITRE IV

—

LES FONDATEURS DE LA PAROISSE SAINT-MATHIEU

Connaissant sommairement le site et l'installation matérielle de la paroisse Saint-Mathieu, le lecteur aimera sans doute à connaître les principaux auteurs, ceux que l'on appellera les fondateurs de cette paroisse. Et dans cet ordre d'idées ou de connaissances, il faut d'abord considérer au premier plan Mgr l'évêque de Providence qui a donné à la nouvelle paroisse son existence canonique et juridique, son premier curé, et même le nom de son propre patron, saint Mathieu.

I. MGR HARKINS, ÉVÊQUE DE PROVIDENCE

Mgr Matthew Harkins est, depuis longtemps, un des évêques les plus en vue et les plus estimés de tout l'épiscopat américain. Évêque de Providence et de tout l'État du Rhode Island, et d'une partie du Massachusetts avant l'érection du diocèse de Fall River, depuis plus de trente ans, le vénérable Mgr Harkins mérite le respect et l'affection du clergé, des fidèles et des citoyens, non seulement par son bel âge et sa belle carrière, mais plus encore par l'esprit de zèle et de justice qui a présidé aux actes de son administration. Les catholiques d'origine canadienne-française, qui sont en nombre considérable dans le diocèse de Providence et le clergé de même origine doivent à Mgr Harkins

la fondation de plus de vingt-cinq paroisses franco-américaines.

S. G. Mgr Matthew Harkins est né à Boston, sur la paroisse St. James, en 1847. Il commença ses études classiques très jeune au " Boston latin school " et les continua à Worcester, au collège des Jésuites de Holy Cross. Il fit ses études théologiques et son grand séminaire au Collège anglais de Douai, puis à Saint-Sulpice de Paris, où il fut ordonné prêtre le 22 mai 1869. Après son ordination sacerdotale, il compléta ses études théologiques à Rome, à la source même de la science et de la tradition catholiques.

Revenu au diocèse de Boston, il y exerça pendant quelque temps les fonctions de vicaire et fut ensuite nommé curé à la paroisse de l'Immaculée-Conception de Salem. De là il passa à la cure de St-Malachie d'Arlington, où il demeura huit ans. Mgr Williams le promut ensuite à l'importante paroisse de St. James de Boston, dont Mgr Williams lui-même avait été curé, et où Mgr Harkins avait rempli, dans son enfance, les fonctions d'enfant de chœur.

Le premier soin de Mgr Harkins nommé curé de St. James, en 1884, fut d'y établir des écoles paroissiales, pour lesquelles il sut recueillir de généreuses souscriptions. Un an après, en 1885, la confiance de son vénérable archevêque le nommait son conseiller, et deux ans après, en 1887, le curé de St. James était nommé évêque de Providence. Il fut consacré le 14 avril 1887.

Tous ceux qui ont connu, dès cette époque et depuis, la belle et digne figure épiscopale de Mgr Harkins, sont unanimes à louer non seulement la dignité de sa vie, mais aussi son zèle éclairé et énergique pour l'accroissement de toutes les œuvres

catholiques d'enseignement, d'assistance, de charité.

Ce zèle vraiment catholique a gardé toute son énergie et l'on sait avec quelle courageuse activité il s'emploie actuellement à doter le diocèse de Providence d'un grand collège catholique, auquel toutes les paroisses doivent contribuer, et qui sera confié aux RR. PP. Dominicains. Mgr Harkins veut compléter par ce collège la série des œuvres qu'il a fondées pendant sa belle et féconde carrière et que nous allons brièvement signaler.

La plupart des paroisses du diocèse de Providence ont leurs écoles paroissiales florissantes et le zèle de Mgr Harkins s'est en outre consacré à la fondation d'hospices pour les pauvres et les vieillards, d'orphelinats et d'hôpitaux, qui témoignent que la sollicitude de l'évêque n'a rien oublié de ce qui peut soulager les misères spirituelles et temporelles des populations de son diocèse. Ainsi des milliers de patients, catholiques et non catholiques, sont traités chaque année à l'hôpital Saint-Joseph fondé, il y a vingt-cinq ans, par les soins de Mgr Harkins. L'asile S. Vincent de Paul, une autre des œuvres bienfaisantes de l'évêque actuel de Providence, abrite, et entretient 150 enfants qui y vivent habituellement. Il faut mentionner encore le sanatorium de Hillsgrove pour les tuberculeux, ouvert en 1904, l'hospice du Bon-Pasteur fondé la même année et le " Home des Jeunes travailleurs ", qui rend de si précieux services à la classe ouvrière.

Bien que diminué par l'érection du diocèse de Fall River en 1904, le diocèse de Providence a considérablement progressé sous l'active et prévoyante administration de S. G. Mgr Harkins. Le diocèse compte aujourd'hui plus de 225 prêtres, 88 paroisses, 20 missions, 3 académies pour jeunes

gens, 5 pour jeunes filles, 32 écoles paroissiales fréquentées par plus de 20,000 enfants, 2 orphelinats qui abritent 570 orphelins, 2 hôpitaux où l'on reçoit annuellement environ 18,000 patients, une école industrielle et d'autres œuvres de moindre notoriété. La population catholique du diocèse dépasse 275,000 âmes.

Telles sont les œuvres extérieures les plus en vue de l'évêque remarquable auquel la paroisse Saint-Mathieu doit l'existence. Ce n'est pas ici le lieu de mentionner les œuvres purement spirituelles d'édification et de sanctification des âmes opérées par un évêque pieux et zélé, qui n'a pas seulement prêché en parole la piété, le zèle et la régularité, mais qui en a constamment donné l'exemple.

II. LE RÉVÉREND M. JOSEPH-ALFRED LALIBERTÉ

Si S. G. Mgr Harkins est le premier fondateur de la paroisse Saint-Mathieu, à laquelle il a permis qu'on donna son nom, c'est sans doute parce qu'il lui a donné l'érection canonique et a dirigé tout ce qui a été fait pour sa fondation, mais c'est surtout parce qu'il lui a donné un curé actif, prudent et pieux, digne en tout de la confiance de son évêque, digne aussi de la belle œuvre qu'il allait accomplir au milieu de circonstances diverses, qui ne la rendaient pas absolument facile.

M. l'abbé Joseph-Alfred Laliberté est le premier curé et le fondateur de la paroisse Saint-Mathieu, et Saint-Mathieu est aussi la première cure à laquelle aient été appelés à se donner le zèle pieux et le savoir-faire de M. le curé Laliberté. Il est à présumer, pour qui connaît le curé et la paroisse, que Saint-Mathieu n'oubliera pas de sitôt son premier curé et que M. Laliberté ne se séparera pas facile-

ment de sa première paroisse. Dix ans de travail, de bonne entente, de progrès dans l'ordre et la paix ont noué bien d'étroits et de chers liens entre l'âme du pasteur aimé et vénéré, et les âmes aussi dévouées qu'affectionnées des paroissiens.

Monsieur le curé Laliberté (Joseph-Alfred) est né à Lanoraie, comté de Berthier, province de Québec, Canada, le 13 août 1868, de sieur Simon Laliberté, capitaine de vaisseau marchand, décédé le 1er novembre 1916, à l'âge de 86 ans, et de dame Odile Vézina, heureusement conservée jusqu'à ce jour à l'affection de son fils, avec lequel elle demeure. M. Laliberté fut baptisé à Lanoraie par le Rév. M. C. A. Loranger, curé d'alors.

Après avoir achevé à Lanoraie ses études primaires avec le succès que lui valurent ses beaux talents et son application, M. Laliberté entra, en 1881, au petit séminaire de Joliette, où il termina son cours classique en 1887, en obtenant le diplôme de bachelier ès-arts. Élève modèle et de conduite absolument régulière, énergique et appliqué au travail, le jeune Laliberté se distingua pendant tout son cours, et plus particulièrement pendant ses deux années de philosophie. Pendant son cours de Lettres il remporta, entre autres récompenses, le prix Marion, prix d'éloquence française pour discours et composition littéraire. Il se vit aussi décerner, avec les premiers prix de philosophie, de mathématiques, de physique, de chimie et d'économie politique, la médaille d'argent de Léon XIII, prix de philosophie, dissertation et argumentation, et la médaille de bronze de Lord Lansdowne, pour plus hauts succès et plus haut percentage de points dans tout son cours, avec conduite excellente.

En 1887, le 24 août, M. Laliberté recevait la tonsure et entrait au grand séminaire de Montréal, où

il continua de se faire remarquer par sa régularité, sa piété et son application au devoir. Le 15 août 1888, il recevait les ordres mineurs. Il fut ordonné sous-diacre le 25 août 1889 et diacre le 20 décembre 1890. Le 14 mars 1891, il était ordonné prêtre et deux jours après, le 16 mars, il était nommé vicaire à Saint-Eustache, où il resta un an. Le 4 avril 1892, il fut transféré au vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'état d'une santé délicate, compromise par l'excès du travail, obligea le Rév. M. Laliberté à passer sous un climat moins rigoureux, et c'est ainsi que le 30 novembre 1894, il était nommé vicaire à Sainte-Anne de Woonsocket, au diocèse de Providence, où il fut dans la suite définitivement attaché le 7 janvier 1898. M. le curé Laliberté prit son titre de citoyen américain à Providence, le 22 octobre 1904.

Pendant les douze années qu'il passa comme vicaire à Woonsocket, M. Laliberté donna de multiples témoignages de son zèle, de sa discrétion, de son savoir-faire et de son dévoûment. Prédicateur à la parole soignée et nourrie de doctrine, prêtre assidu à son ministère, directeur de congrégations actif et pieux, collaborateur habile et dévoué de l'administration temporelle, M. Laliberté fut aimé et respecté des paroissiens de Woonsocket, où il était très populaire, sans cesser d'être très réservé en toutes ses démarches comme en toutes ses paroles. Tel il fut vicaire à Woonsocket, tel nous le retrouvons curé à Central Falls.

III. LES PAROISSIENS DE SAINT-MATHIEU

Après, mais avec leur évêque et leur curé, les trois cents familles qui furent détachées de la paroisse Notre-Dame de Central Falls pour former

la paroisse Saint-Mathieu peuvent aussi et doivent même être considérées, à bon droit, comme les fondateurs de la paroisse. C'est leur esprit d'union confiant en la sagesse de leur curé, c'est leur générosité constante inspirée par leur foi et par l'amour de leur paroisse qui ont véritablement fondé celle-ci, en lui fournissant ce qui se rapproche le plus de ce qu'on appelait autrefois une fondation, l'argent nécessaire pour l'établir et pour l'entretenir.

Or, si nous repassons un peu la liste de ces familles telles qu'elles existaient la première ou la deuxième année de la paroisse, on trouve qu'il n'y en avait pas une qu'on pût considérer comme riche, pas une qui ne vécût de son travail quotidien, et presque toutes de leur travail manuel. Braves familles que la religion et le travail avaient conservées courageuses et dont la générosité n'avait besoin que d'être dirigée et organisée pour donner sans cesse, ce qui est encore la meilleure manière de donner abondamment. On verra plus loin ce qu'ont coûté aux paroissiens de Saint-Mathieu le terrain et les constructions de leur paroisse, ce que leur coûte chaque année l'entretien de leur paroisse et de leur école. Tous ces subsides sont le fruit de leur travail et de leur générosité, le fruit aussi de leur attachement à leur église et à leurs prêtres, qui savent entretenir, organiser et mettre à profit cette bonne générosité.

De conditions économiques aisées quoique modestes dans son ensemble, cette population de la nouvelle paroisse ne comptait que fort peu de familles réellement pauvres. Ainsi si personne n'était en état de faire des dons de richards, tous ou presque tous pouvaient faire quelque chose pour la paroisse, à part la petite contribution du dimanche.

Il n'est que d'autant plus intéressant, dans ces

conditions modestes de fortune, de regarder les résultats obtenus, car l'œuvre accomplie est bien, à des degrés et avec des mérites divers, l'œuvre de tous. Tous ces efforts modestes, dont les uns bien humbles, ont pu produire de notables et même d'admirables résultats, et ils offrent un exemple bien instructif des grands effets qu'on peut obtenir sans grandes ressources, pourvu que l'on ait de grandes bonnes volontés travaillant avec ensemble et harmonie. On a pu voir aussi bien ailleurs, je ne crois pas que l'on ait souvent vu mieux.

CHAPITRE V

—

LA NAISSANCE DE LA PAROISSE

La paroisse de langue française Notre-Dame du Sacré-Cœur de Marie de Central Falls étant devenue très nombreuse et les familles appartenent à cette paroisse s'étendant sur un vaste territoire, dont une portion était assez éloignée de l'église, la partie ouest ou nord-ouest de cette paroisse songea à former une nouvelle famille paroissiale, et s'en ouvrit à S. G. Mgr l'évêque de Providence.

Après avoir mûrement examiné ce projet et entendu les parties intéressées, Mgr Harkins érigea la nouvelle paroisse et lui assigna un curé par un document officiel dont voici la traduction :

Providence, R. I., 13 octobre 1906.

Mon cher Père Laliberté,

Je vous nomme curé de la paroisse formée récemment dans Central Falls et Pawtucket. Elle se compose de tous les catholiques dont le français est la langue maternelle et qui résident au nord et à l'ouest d'une ligne tracée au milieu des rues Arrow et Perry, des avenues Hedley et Fuller, des rues Summer, Dexter, Congress, Pine, Conant et Weeden et qui appartenaient jusqu'ici à la paroisse du Sacré-Cœur de Marie de Central Falls. Vous vous occuperez immédiatement d'organiser la paroisse

et de vous pourvoir de logements nécessaires pour l'église et l'école.

A vous et à votre œuvre, j'envoie la bénédiction de votre bien dévoué en N. S.

MATTHEW HARKINS,
Evêque de Providence.

Deux jours après, le 15 octobre 1906, une demande régulière de charte civile ou d'incorporation était présentée aux autorités civiles pour la nouvelle paroisse, qui prenait officiellement le nom de " Saint Matthew's Church of Central Falls ". Cette demande, qui fut accordée le jour même où elle fut présentée, était signée par S. G. Mgr Harkins, évêque de Providence, par le T. R. Thomas J. Doran, vicaire général, par M. le curé J.-A. Laliberté et par deux paroissiens, MM. J.-B. Laliberté et Joseph Saint-Onge.

Le lendemain, 16 octobre 1906, à sept heures du soir, au presbytère de la paroisse Notre-Dame, fut tenue la première assemblée régulière des membres de la corporation de la nouvelle paroisse. On avait à y accepter la charte de la nouvelle paroisse et les statuts de la corporation paroissiale en vigueur dans le diocèse, dont voici la traduction :

" *Statuts et règlements de l'église Saint-Mathieu de Central Falls, dans le comté de Providence et dans l'Etat du Rhode Island.*

" A une réunion des administrateurs de l'église Saint-Mathieu de Central Falls, tenue à Central Falls le 16 octobre de l'an du Seigneur, 1906, les statuts et règlements qui suivent ont été adoptés à l'unanimité:

1° Il est par les présentes décrété que les pouvoirs corporatifs de cette église seront exercés en

toutes choses, en conformité avec les principes et la discipline générale de l'Église catholique romaine existant aux États-Unis d'Amérique et en conformité avec les statuts disciplinaires du diocèse de Providence.

2° L'église est toujours obligée de recevoir comme son curé et comme l'un de ses administrateurs tel prêtre que Sa Grandeur l'évêque du diocèse ou l'administrateur de celui-ci, pourront y nommer de temps en temps ; et chaque fois qu'un curé en sera éloigné par ordre de l'évêque ou de l'administrateur du diocèse, ce curé cessera d'être administrateur de cette église et ne sera plus reconnu comme curé.

3° Les administrateurs de cette église seront : un président, un trésorier et un secrétaire ; S. G. l'évêque sera *ex officio* président du conseil d'administration ; le trésorier et le secrétaire seront élus tous les ans et l'un et l'autre resteront en office jusqu'à ce qu on leur élise un successeur.

4° Pour toute réunion régulière du conseil d'administration, il suffira d'avoir un quorum de la majorité des administrateurs, l'un d'eux étant un laïque, pour l'expédition des affaires ; mais en toute matière concernant la vente ou l'hypothèque de propriétés de l'église, ou encore l'endettement de l'église pour un montant dépassant cinq cents dollars, les décisions de ce quorum devront, pour être valides, être confirmées de l'approbation écrite de l'Évêque ou de l'administrateur du diocèse.

5° Les assemblées régulières auront lieu aux jours que le conseil pourra lui-même déterminer. Des réunions spéciales pourront être convoquées en tout temps par l'Évêque, le Vicaire général ou le curé.

6° Le trésorier tiendra les comptes réguliers de

toutes les recettes et de toutes les dépenses de l'église, lesquels comptes seront en tout temps accessibles à l'inspection d'aucun des administrateurs. Les comptes du trésorier seront examinés par deux membres du conseil d'administration au moins une fois par an et durant le mois de janvier. Chaque année, un résumé de ces comptes avec un tableau de l'actif et du passif de l'église sera préparé et imprimé ou écrit pour l'information de la paroisse et porté à sa connaissance. Une copie devra en être donnée à S. G. Mgr l'Évêque.

7° Le curé aura la garde des livres, papiers ainsi que du sceau de la corporation paroissiale. Le secrétaire conservera les minutes des réunions du conseil et convoquera les membres aux assemblées ordinaires et aux assemblées spéciales.

8° Les membres du conseil d'administration pris isolément ou même réunis plusieurs ensemble n'auront ni pouvoir ni autorité pour signer aucun billet, aucune obligation, ou aucune autre reconnaissance de dettes quelconques, ni de contracter aucune dette ou aucun engagement au nom de la corporation, excepté pour donner effet à une résolution spéciale du bureau des administrateurs à ce sujet, enregistrée dans ses minutes et signée par au moins trois des administrateurs, et de plus en conformité avec l'article quatre des présents règlements.

9° Aucun laïque ne peut être élu membre du bureau d'administration s'il n'est le locataire d'un banc dans l'église et s'il ne communie au moins une fois l'an.

10° Ces règlements ne peuvent être rappelés, changés ou modifiés et aucun règlement additionnel ne peut être adopté, si ce n'est par le vote unanime de tous les membres du bureau. Tout chan-

gement proposé doit être présenté par écrit et enregistré aux minutes. Et le vote sur ce sujet ne pourra être pris qu'à la réunion suivante du bureau."

Par l'adoption de ces règlements, qui sont intéressants à connaître pour ceux qui n'ont qu'une idée vague de l'état civil et du fonctionnement administratif des paroisses des États-Unis, la paroisse Saint-Mathieu, née depuis trois jours, commençait à agir d'après ses propres pouvoirs. Et son premier acte fut de décider l'achat du terrain triangulaire décrit au chapitre précédent, où s'élèvent actuellement les édifices paroissiaux, au prix de neuf mille dollars On décida en même temps d'emprunter, pour payer ce terrain, la somme de huit mille dollars, la paroisse Notre-Dame ayant assuré sa petite filiale naissante d'une dote de 1,000 dollars, pour la consoler un peu d'avoir à s'établir sur ce terrain éloigné et peu avantageux.

Ce triangle de terrain n'offrait pas en effet alors l'aspect régulier d'un emplacement aplani, incliné vers le sud, tel qu'on le voit actuellement. C'était une butte de sable à la surface très accidentée et couverte de broussailles et de chênes nains, qui allait requérir, avant d'y asseoir aucune construction, des travaux de nivellement considérables et coûteux, qui ne furent complétés qu'après sept ans.

A cette même réunion du 16 octobre 1906, monsieur le curé Laliberté fut élu trésorier de la corporation, avec charge et mission d'acheter le terrain susdit et de négocier l'emprunt des 8,000 dollars ; M. Joseph Saint-Onge fut nommé secrétaire du bureau.

C'est ainsi qu'avant même d'avoir le moindre abri pour y entendre la messe et y loger son curé, la

paroisse Saint-Mathieu assumait une dette assez lourde. Il fallut ensuite louer une maison devant servir de presbytère temporaire et de chapelle pour y célébrer la messe sur semaine et y conserver les Saintes Espèces. Cette maison où prit naissance la petite paroisse, bien pleine de vie et d'espérances, était située sur la rue Crossman. Elle existe toujours et porte le numéro 20. C'est là que l'auteur de cette monographie eut le bonheur de connaître M. le curé Laliberté et où il fut décidé en principe que je deviendrais dans la suite son auxiliaire, après les démarches nécessaires et avec les permissions requises. La maison était modeste, mais propre et élégante et très sympathiquement accueillante.

De ce premier presbytère, M. le curé Laliberté avait libre vue sur le terrain où commençaient les premiers travaux de son installation paroissiale, mais il était à un bon quart d'heure de la salle du gymnase de la paroisse Notre-Dame, qui lui servait de chapelle pour les dimanches et les jours de fête d'obligation.

Le lecteur aimera sans doute connaître le bilan financier de la nouvelle paroisse pour les trois premiers mois de son existence de 1906. Le voici :

RECETTES :

Don de S. G. Mgr Harkins, évêque de Providence	$100.00
Don du R. M. J.-A. Laliberté, curé	75.00
Don du R. M. Alphonse Graton, curé de Saint-Jean-Baptiste	50.00
Don de la paroisse Notre-Dame de Central Falls	1000.00
Soucription des paroissiens	1320.00
Recette des bancs	679.67
Œuvre des Tabernacles	112.00
Concours des enfants	1004.26
Parties de whist à domicile	49.74
	$4390 67

DÉPENSES :

Achat du terrain	$9000.00
Première installation, travaux, autres dépenses	2773.45
	$11773.45

Ces chiffres sont bien intéressants. Ils disent exactement sur quelles resources peut compter une paroisse modeste, naissant aux États-Unis, dans nos centres de population originaire du Canada.

Lorsque nous donnerons plus loin le bilan de l'année 1916, on verra, qu'à part les quelques dons reçus dans son modeste berceau, la paroisse vit et grandit uniquement du zèle et de l'industrie du pasteur et des fidèles, du curé aidé de son vicaire dévoué, et des paroissiens.

CHAPITRE VI

—

PREMIÈRE ANNÉE

En rencontrant pour la première fois l'assemblée de ses paroissiens, à la première grande messe qu'il célébra pour eux dans la salle du Gymnase, M. le curé Laliberté avait à envisager une situation qui ne manquait pas de sérieuses difficultés. Une grande partie de la paroisse nouvelle voulait s'opposer au choix du terrain choisi pour y établir les édifices paroissiaux. Plusieurs réunions des paroissiens avaient même eu lieu, pour donner corps et effet à cette opposition.

Aussi presque tous les hommes de la paroisse s'étaient-ils réservé d'assister à la dernière messe pour entendre les explications de leur curé et pour faire ensuite une assemblée de protestation, s'il y avait lieu d'en espérer quelque chose d'efficace.

En face de cette situation embarrassante, le jeune mais expérimenté curé de Saint-Mathieu eut l'heureuse inspiration de faire appel à l'esprit de foi de ces bons Canadiens, qui ne sont pas faciles à conduire, mais dont on peut obtenir beaucoup en faisant appel à leurs bons sentiments, au lieu de faire directement opposition à leurs entêtements.

Prenant donc habilement occasion du lieu où ils étaient assemblés pour entendre la messe — une salle de théâtre ou de conférences — et où ils s'agenouillaient avec la même foi que dans leur église paroissiale, en face de l'autel et des saints mys-

tères, M. le curé Laliberté leur dit qu'il reconnaissait heureusement à ce signe leur esprit de foi, qui sait s'attacher à la religion, indépendamment des circonstances de lieu et même de temps où cet attachement doit se manifester.

Cet esprit de foi, comme aussi l'activité et l'intérêt dont ils font preuve pour s'occuper de leur paroisse et de leur installation paroissiale, donnent confiance au curé, qui n'a d'autre programme en venant à eux que celui du Maître qui l'envoie : passer parmi eux en faisant le bien.

Pour les questions d'ordre pratique et temporel, le nouveau curé déclara vouloir étudier la situation et s'entendre avec ses paroissiens dont il connaît l'esprit de foi, et aussi l'esprit de soumission, qui doit en découler, pour les dispositions prises, parce que jugées les plus sages ou les seules possibles, par l'autorité épiscopale. Nous examinerons donc ensemble tout ce qu'il y a à faire pour l'installation de votre paroisse, mais une chose reste en dehors et au-dessus de toute discussion : c'est la décision émanée de l'autorité ecclésiastique touchant le site de votre église. Je compte sur votre esprit de foi pour accepter cette décision et pour l'accepter généreusement. Je compte sur votre générosité et voici ce que je lui demande : vous êtes 300 familles et le terrain acheté pour votre paroisse peut être divisé mentalement en 300 lots, lots figuratifs ou imaginés, de 30 dollars chacun. Je demande à chaque famille de payer un lot en souscrivant $30 pour le payer et je vous convoque en assemblée à tenir à l'issue de la messe pour examiner cette proposition.

Inspirée par l'esprit de foi et faisant appel à l'esprit de foi, cette tactique habile fut assez efficace

pour changer l'opposition en coopération positive et généreuse.

L'assemblée qui eut lieu après la messe sanctionna de son acceptation les dispositions prises et commença dès lors la souscription qui avait déjà produit 1,320 dollars en septembre et qui se compléta douze mois plus tard en fournissant aux mains du courageux et habile curé les 9,000 dollars demandés.

Le premier pas, le plus difficile, était heureusement franchi : tout allait marcher régulièrement dans la bonne entente.

Le 10 janvier 1907, trois mois après l'érection de la paroisse, tout fonctionnait déjà normalement. Les officiers du bureau d'administration, tous continués dans leurs fonctions et réélus, se réunirent pour approuver, conformément aux règlements, le rapport financier des trois premiers mois de la paroisse, tel que donné plus haut.

A cette même réunion, on décida la grosse question de la construction d'un édifice permanent devant servir d'école et aussi de chapelle temporaire, en attendant la construction, entrevue dans un lointain indéterminé, d'une église véritable. Il fut décidé de dépenser 50,000 dollars pour la construction de cette chapelle-école, dont nous avons donné plus haut la description sommaire. Cette résolution, dûment approuvée quelques jours après par Mgr l'Évêque de Providence, autorisait le trésorier de la corporation, M. le curé Laliberté, à faire préparer les plans de la nouvelle construction, à la faire entreprendre régulièrement, et aussi à faire les emprunts d'argent nécessaires à cette fin, en signant et donnant, au nom de la corporation paroissiale, les billets et hypothèques requis.

A la même réunion, on décida aussi de donner six pieds de terrain en profondeur sur la longueur de la rue West Hunt, afin de permettre à la ville de Central Falls de faire les travaux de cette rue, où plusieurs maisons allaient bientôt s'élever sur les terrains situés en face de la propriété paroissiale.

En entendant ainsi mentionner la résolution, apparemment assez ordinaire, d'entreprendre une construction de 50,000 dollars et de faire un emprunt pour ce montant, le lecteur étranger, surtout s'il a remarqué que le premier bilan de la jeune paroisse se soldait déjà par une dette de 7,383 dollars, se demandera sans doute comment une pauvre paroisse peut se charger d'une pareille dette et comment surtout il se trouve des capitalistes, banques ou particuliers, pour engager leurs capitaux, à un intérêt relativement peu élevé — 4.50 pour cent ou même 4 —, dans des entreprises offrant d'aussi faibles garanties financières.

Cette question, qui trahit la légitime surprise de l'étranger, peu au fait des choses américaines, surprendra presque autant et non moins légitimement le catholique américain même au fait des choses de son pays.

Voici l'explication :

La pauvre paroisse de 300 familles de modeste condition, qui n'hésite pas à assumer le fardeau d'une dette de 60,000 dollars environ, dont il faudra payer annuellement les intérêts, escompte un capital moral très sûr. Elle compte sur la Providence, sans doute, et aussi sur le dévoûment, l'activité et la prudence de son clergé ; mais elle compte aussi que son courage, son travail, sa générosité ne lui manqueront pas plus dans l'avenir que dans le présent. Elle se dit que c'est surtout

en Amérique que la fortune récompense l'audace, pourvu que celle-ci soit sagement dirigée. Et la pauvre paroisse a raison.

Et les banquiers et financiers, qui sont, en général, gens de prudence et de clairvoyance, n'en jugent pas autrement qu'elle. Ils n'hésitent pas à prêter leurs milliers de dollars aux pauvres petites paroisses catholiques ; ils leur font même des conditions spécialement avantageuses qu'ils ne font pas aux entreprises industrielles et aux riches particuliers. Ils savent qu'aucun diocèse, qu'aucune paroisse n'a jamais fait banqueroute ; ils n'ont jamais rien perdu avec les paroisses même petites et pauvres. Ils savent que les catholiques groupés autour de leur église et dirigés par leur clergé sont gens à payer leurs dettes et à faire honneur à leurs engagements. Eux aussi escomptent en toute sécurité un capital moral qui rapporte de véritables dividendes en bons billets de banque.

La paroisse Saint-Mathieu, par l'entremise de son dévoué et prudent curé avantageusement connu à Woonsocket, trouva donc facilement auprès des banquiers de cette ville le montant qu'il lui fallait pour construire sa belle chapelle-école, dont les plans avaient été demandés aux architectes distingués de Woonsocket Fontaine et Kinnicutt. Nous avons donné la description de cette belle construction qui ferait honneur comme école à n'importe quelle grande paroisse et l'on en trouvera d'ailleurs la photographie dans ce volume.

Les constructeurs de la chapelle-école furent MM. les entrepreneurs Dorais et Dupuis. Le coût de l'entreprise, sans les appareils de chauffage et d'éclairage et sans l'aménagement intérieur de la chapelle et des classes, fut de $41,225.00. Une fois

complétée et aménagée, la maison devait coûter 49,687.31 dollars. La surveillance spéciale des travaux et quelques dépenses additionnelles pour l'école devaient ajouter à ce montant 965.89 : ce qui, ajouté aux honoraires des architectes 2,484.37, porte le coût global de cette grande construction une fois complétée à $53,137.57. On peut donc dire que les prévisions qui avaient déterminé le montant de $50,000 dans la résolution du 10 janvier avaient été calculées avec une grande précision et que l'entreprise avait été conduite avec une grande et très fidèle exactitude.

On trouvera, à l'appendice, le détail de toutes les dépenses de la construction et de l'aménagement de la chapelle et de l'école Saint-Mathieu.

Nous ne parlons pas ici, pour le moment, des dépenses à encourir par la nouvelle paroisse pour la construction d'un presbytère et d'une maison de logement pour les Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, qui devaient venir prendre charge de l'école à l'automne de 1908.

La maison qui sert aujourd'hui de presbytère fut d'abord construite au coin sud-ouest de la rue West Hunt et de la rue Dexter, par M. J.-B. Laliberté, et louée à la paroisse comme presbytère. Les Sœurs furent aussi logées dans une maison louée sur la rue Dexter. La paroisse évitait ainsi un nouvel emprunt et attendait les jours où ses revenus accrus lui permettraient de nouvelles dépenses. On vécut ainsi à loyer jusqu'en 1912.

D'ailleurs, le travail du ministère paroissial, le soin de voir au nivellement du terrain et à la construction, qui pressait, de la bâtisse principale absorbaient tout le temps de M. le curé Laliberté, dont la santé délicate eût fléchi sous une pareille

tâche, n'eussent été le calme et la patience prudente qui permettaient au curé de se réserver assez de forces pour suffire à tout.

Cette surabondance de soucis et de travail obligea M. le curé Laliberté à se chercher un peu d'aide, qu'il crut trouver, par l'effet de circonstances assez fortuites, dans l'assistance de l'auteur de ces lignes qui se trouvait en état d'aider un confrère, tout en se reposant des fatigues d'un ministère antérieur plus épuisant. Et Mgr l'évêque de Providence eut la bonté de se rendre aux désirs du méritant curé de Saint-Mathieu en donnant à l'abbé J.-A. D'Amours les pouvoirs ordinaires du diocèse de Providence pour aider au ministère de la paroisse sans toutefois le nommer vicaire régulier. Et c'est ainsi que sans être vicaire officiellement, j'en exerçai de fait les fonctions pendant sept mois, jusqu'à ce que je fus rappelé pour être curé dans mon diocèse.

Lorsque j'arrivai à Central Falls, la belle chapelle-école achevait d'être construite et le curé, avec son vicaire, habitait la maison devenue aujourd'hui le presbytère qui était alors placée à l'angle sud-ouest des rues Dexter et West Hunt. La paroisse n'existait que depuis quatorze mois, et déjà elle était à peu près complètement organisée. Le curé avait tout fait sans bruit, et on aurait dit sans difficulté, si on s'était contenté de juger d'après les premières apparences. A y regarder de plus près on mesurait un peu plus exactement quelle somme d'énergie, de travail et aussi de prudence et de patience il avait fallu pour résoudre les difficultés variées d'une telle entreprise, pour maintenir unies les bonnes volontés des paroissiens, pour faire avancer à la fois tous les travaux d'organisations et de construction.

On découvrait aussi vite en vivant auprès de lui,

que, sous un extérieur d'apparence timide et même parfois hésitante, M. le curé Laliberté n'est pas seulement un homme d'ordre, mais aussi un homme d'énergie constante, qui n'abandonne ni ne change facilement les projets qu'il a discrètement et sagement mûris. Et, sans presque y paraître, il sait aussi donner à ses collaborateurs et à ses paroissiens l'impulsion énergique qui asure l'achèvement des œuvres commencées.

Pour donner une idée bien calquée sur les faits, de la régularité de la marche administrative de la paroisse Saint-Mathieu, voici le résumé succinct des procès-verbaux des réunions du bureau d'administration, depuis la réunion du 10 janvier 1907, où fut décidée la construction de la chapelle-école.

6 décembre 1907, assemblée pour autoriser l'achat d'un orgue pour la chapelle au prix de 3,000 dollars.

7 janvier 1908, mêmes officiers et même constitution du bureau, acceptation du rapport financier de l'année 1907.

1 janvier 1909 — Syndics : MM. Napoléon Trahan et William Paquette. Celui-ci est élu secrétaire. Acceptation de l'état financier.

1 janvier 1910 — Mêmes syndics et mêmes officiers ; rapport financier accepté.

10 janvier 1911 — Mêmes syndics mais M. Napoléon Trahan remplace M. W. Paquette comme secrétaire. État financier accepté.

21 décembre 1911 — Assemblée pour régler affaire survenue avec le Grand Trunk, dont la ligne projetée doit déranger l'emplacement du presbytère temporaire, sur lequel la paroisse a un contrat de location pour dix ans.

1912 — Syndics : MM. Olivier Parizeau et Siméon Bérard. Assemblée le 13 janvier, M. Pari-

zeau élu secrétaire. Acceptation du rapport financier.

22 mai 1912 — Assemblée pour décider et autoriser l'achat et le transport sur le terrain de l'église de la maison servant de presbytère et de la maison habitée par les Sœurs. Ces deux achats et ces travaux devront coûter 7,500 dollars et le trésorier est autorisé à conclure ces deux transactions.

22 juillet 1912 — Assemblée pour autoriser des agrandissements et des améliorations reconnus nécessaires au presbytère et au couvent, pour le montant de 1,700 dollars.

En 1913, 16 janvier ; en 1914, 10 janvier ; en 1915, 14 janvier ; en 1916, 15 janvier, assemblées régulières réunissant mêmes syndics et mêmes officiers, pour acceptation ordinaire du rapport administratif de ces mêmes années.

En 1917, 19 janvier, MM. Louis Blais et Isaac Rivard, nouveaux syndics, le premier est nommé secrétaire. Acceptation du bilan financier.

CHAPITRE VII

—

SOUVENIRS D'UN VICAIRE

Que le lecteur veuille bien croire que le titre de ce chapitre n'amorce aucune tentative de réclame quelconque de la part ou au profit du premier vicaire — pas même vicaire de droit et simplement de fait — de Saint-Mathieu de Central Falls. Les quelques souvenirs que je vais résumer n'ont d'ailleurs rien de personnel, rien même de subjectif ; je veux dire simplement, en raccourci, comment je revois aujourd'hui dans ma mémoire, les hommes, les choses et les faits qui sont passés sous mes yeux dans les quelques mois de 1907 et de 1908, que j'ai eu le bonheur de vivre à Saint-Mathieu.

J'ai déjà dit quelques mots, bien courts, du fondateur et de l'organisateur de la jeune paroisse, dont la monographie me paraît pouvoir intéresser quelques lecteurs. Je puis bien ajouter qu'à son premier vicaire, qui ne connut pas, comme vicaire, d'autre curé, M. le curé Laliberté apparaît toujours, non seulement comme l'homme distingué, courtois et loyal, mais aussi et surtout comme le bon confrère charitable et généreux, comme le prêtre d'une parfaite régularité, d'un zèle énergiquement constant pour le bien spirituel de ses paroissiens et pour l'avancement de sa paroisse. Réservé et peu expansif de sa nature, le curé de Saint-Mathieu est pourtant une âme généreuse autant que délicate, charitable et compatissante pour

toutes les douleurs et les épreuves, qu'elle sait consoler discrètement. Les paroissiens de Saint-Mathieu éprouvent justement pour leur curé une grande confiance, une sincère affection, et un grand respect. Ils savent qu'ils peuvent en tout se fier à lui ; cet homme de devoir ne leur fera jamais défaut. Comme le disait l'un d'eux, le curé sait parler et il sait aussi se taire, il sait agir et il sait attendre, il sait entreprendre hardiment et achever patiemment, il sait se faire aimer et respecter, il sait souffrir, et il sait aussi soulager et soutenir ceux qui souffrent.

Par sa parole publique mesurée et circonspecte, qui ne dépasse jamais sa pensée, même lorsqu'elle devient plus pressante et chaleureuse, M. le curé Laliberté ne montre pas seulement qu'il est un esprit cultivé et studieux, il fait aussi voir le fond de son caractère, fait de mesure, de réserve, de discrétion, tout autant que d'ardeur et d'énergie. Nous avons vu M. le curé de Saint-Mathieu à l'œuvre, aux jours où le fardeau devait lui paraître le plus dur et le plus lourd, alors que l'enthousiasme des premiers mois tombant peu à peu, la grandeur de la tâche et des difficultés apparaissait de plus en plus redoutable, alors que les travaux matériels, les paiements à faire, les décisions à prendre s'ajoutaient au ministère et aux multiples organisations spirituelles et temporelles. Jamais, même alors, M. le curé ne parut impatienté, brusque, ni, encore moins, découragé, et nous nous sommes plus d'une fois demandé comment il paraissait si calme, quand il avait tant de raisons, sinon d'être inquiet, du moins d'être impatienté.

C'est peut-être simplement qu'il fallait être calme et qu'il eût été imprudent de s'impatienter ; c'est aussi qu'il fallait que le chef donnât à ses

troupes l'exemple du courage et de la discipline.

Et disons sans tarder, à leur louange, que les paroissiens furent dignes de leur chef et surent marcher avec lui.

En rappelant et résumant l'impression que je garde, après dix ans, des paroissiens de Saint-Mathieu de Central Falls, que j'ai assez bien connus pour les avoir visités tous plusieurs fois à domicile et pour les avoir vus régulièrement aux offices et aux réunions ordinaires de la paroisse, pour avoir fait, pendant plusieurs mois consécutifs, parmi eux, toutes les fonctions du saint ministère paroissial, je ne crois pas qu'il soit facile de trouver une population plus dévouée et plus généreuse, dans son ensemble, animée d'un meilleur esprit pour seconder le zèle et soutenir l'effort de son curé.

En toutes circonstances, ordinaires ou extraordinaires, aux offices du dimanche comme aux fêtes organisées pour la paroisse, les paroissiens de Saint-Mathieu se montraient et se montrent encore, je le sais, joyeux, empressés, pleins de cordialité et de belle humeur.

C'était toujours un plaisir de les rencontrer et d'avoir à travailler avec eux, pour eux.

Il est vrai que ce bon esprit paroissial, si avantageux pour les fidèles comme pour le curé, est un peu la caractéristique de nos paroisses " canadiennes " de la Nouvelle-Angleterre et des États-Unis. Pour ceux qui sont venus eux-mêmes du Canada et même pour ceux qui sont venus par leurs ancêtres, la paroisse avec son église, ses offices, ses chants, ses exercices de piété, sa prédication en langue française, c'est le souvenir de la petite patrie terrestre que l'on a quittée sans cesser

de l'aimer, la source d'espérances qui ouvre l'horizon sur la grande patrie céleste. Pour ces Canadiens un peu dépaysés dans la vie américaine plus affairée et aussi, leur semble-t-il, plus dûre, la paroisse, où l'on se rencontre, où l'on se connaît, où l'on parle la douce langue du pays abandonné, est comme un oasis et le curé devient à un titre nouveau, le père, l'ami, le guide, le conseiller, le défenseur, en qui l'on a toute confiance, que l'on aime, dont on est fier. Je ne crains pas de le dire, la vie paroissiale canadienne aux États-Unis est plus intime encore qu'au Canada, et le prêtre y jouit d'une considération et d'une affection encore plus confiantes.

Il est vrai aussi que la nécessité de grouper et de maintenir uni un troupeau dispersé au milieu de compatriotes de croyances et de langues différentes, un troupeau souvent entouré de tentations et de sollicitations variées, oblige le prêtre et les fidèles à rester en contact plus constant, à se mieux connaître, à ne pas se perdre de vue. Si, à cette considération on ajoute celle, qui n'est pas non plus à dédaigner, de trouver les ressources nécessaires à l'entretien et au développement des œuvres paroissiales, on comprend que dans une paroisse en formation, le curé et son vicaire, quand il en a un, fassent tous les mois ou tous les deux mois la visite à domicile de chaque famille de la paroisse. Certains paroissiens, qui ne soupçonnent pas tous également à quel point leurs prêtres les aiment et s'intéressent à eux, appellent quelquefois cette visite mensuelle *la quête*, mais c'est une expression mal choisie. La visite mensuelle n'est pas une quête. Les prêtres de la paroisse y reçoivent bien les offrandes qu'on leur donne et dont ils prennent soi-

gneusement note, pour la paroisse et non pour eux ; mais le but premier et principal de la visite est de connaître les paroissiens, de les maintenir groupés, de leur témoigner l'intérêt que leur portent leurs prêtres, de connaître leurs besoins spirituels et temporels. Dans ces visites les prêtres donnent toujours autant qu'ils reçoivent, et parfois ce sont eux seuls qui donnent, sans rien recevoir... que la consolation de faire le bien.

La visite du mois n'est pas toujours un repos pour la tête ; elle ne l'est jamais pour les jambes, qui ont à monter nombre d'escaliers ; mais elle est toujours un repos et une joie pour le cœur. Lorsque l'on revient fatigué le soir au presbytère, c'est une bonne joie de pouvoir se dire, entre curé et vicaires qui s'entendent bien, — avec les petites nouvelles de circonstances, qui ont bien parfois leur intérêt, — que l'on a une bonne paroisse, de braves gens bien disposés, courageux et généreux, et que, partout on a été accueilli avec cordialité, avec joie et empressement. Après cela, mais après seulement, on compte le produit de la collecte pour l'église, en la comparant avec celle du mois précédent.

Que ceux-là s'en étonnent ou même s'en scandalisent qui croient qu'on peut entretenir avec rien, sans se donner des fatigues et de la peine, les œuvres multiples d'une paroisse américaine. Aux États-Unis comme en tout pays, et comme dans toute la création d'ailleurs, il est impossible de séparer le temporel du spirituel, de bâtir une église, une école, un presbytère, de faire vivre un curé, un vicaire, des religieuses, sans autre argent que celui que les paroissiens même les plus généreux apportent d'eux-mêmes au presbytère. Il faut demander pour recevoir, il faut chercher pour trouver. Ainsi le veut la nature de l'homme et l'ordre

de la Providence, ainsi le veut aussi l'Église qui n'a pas imposé le vœu de pauvreté aux prêtres séculiers ni même aux évêques. Dans une paroisse, comme dans l'Église, les biens temporels sont secondaires, bien secondaires, comparés aux spirituels, mais ils sont encore quelque chose d'assez important.

Il n'est donc pas mal et il est même bon que la visite des paroissiens facilite l'acquisition des biens temporels nécessaires à la paroisse.

Cette digression ne nous a pas éloigné des souvenirs d'un vicaire : elle en fait partie.

Un autre souvenir reste bien vivant dans la mémoire du premier vicaire de Saint-Mathieu, souvenir agréable et qui dit bien lui aussi le bon esprit et la bonne humeur des paroissiens, c'est celui que l'on pourrait appeler " le déménagement du culte ".

Oh ! ce n'est pas une histoire à remplir des pages, et il ne faut s'attendre ici à rien de tragique ni même à rien de comique ; c'est un simple fait que ceux qui en ont été témoins aimeront à voir consigner ici et qui leur rappellera une heureuse journée.

Nous avons déjà vu que les offices du dimanche de la nouvelle paroisse Saint-Mathieu avaient lieu dans la salle du gymnase de la paroisse Notre-Dame, en attendant l'achèvement approximatif de la chapelle-école. Sur semaine, les offices avaient lieu dans le salon du presbytère transformé en chapelle, où l'on gardait le Saint-Sacrement.

Or, le 1er janvier 1908, M. le curé Laliberté étant au Canada, pour voir ses vieux parents et se reposer, le jour désiré arriva. La salle supérieure dans les mansardes de l'école, allait être suffisamment achevée pour qu'on pût y installer un autel temporaire et y abriter les fidèles, pour les offices.

La bonne nouvelle, déjà pas mal connue, fut annoncée à toute la paroisse au prône des deux messes, et les hommes de bonne volonté furent invités à prêter leur concours pour transporter, après la dernière messe, les objets du culte, du gymnase à la nouvelle école.

Il en vint plus qu'il n'était nécessaire, et en moins d'un quart d'heure, tous les ornements et objets du culte, linges d'autel, chandeliers, cierges, burettes, missel et porte-missel, pierre d'autel et vases sacrés étaient en route, chacun portant son morceau avec joie et marchant avec allégresse, par les rues Garfield et Dexter, vers la nouvelle école. A voir partir cette singulière procession, qui avait presque l'air d'un pique-nique joyeux, où la plus parfaite décence était pourtant gardée, les paroissiens de Notre-Dame comprirent que la joie de fonder une nouvelle famille donne parfois aux enfants de se séparer sans trop de regrets de leurs chers parents.

" On va donc être chez nous ", disaient tous les paroissiens, jeunes et vieux. " Le chez-nous sera pauvre pour commencer, mais ce sera chez nous."

On dit que les déménagements sont en général pénibles et tristes : celui-ci fut facile et joyeux.

D'ailleurs, le nouveau chez-nous n'était pas si pauvre. Dans la salle des mansardes de l'école, sous le toit, on put installer à l'extrémité ouest un autel convenable, une table de communion, des confessionnaux, des chaises en nombre suffisant pour que tous les paroissiens eussent place aux quatre messes célébrées dès lors, chaque dimanche, pour les paroissiens bien desservis de Saint-Mathieu.

Tous ceux qui ont assisté aux offices dans cette

première chapelle doivent en garder un doux et cher souvenir, et la douceur de ce souvenir n'est pas dû uniquement à ceci que c'était comme la première dégustation du fruit des sacrifices que l'on avait faits pour avoir une belle installation paroissiale, mais aussi à l'intimité des premières assemblées religieuses qui eurent lieu dans cette modeste chapelle.

On dit à Rome que l'on prie mieux dans les petites chapelles que dans les grandes basiliques, et il est sûr que Dieu semble se communiquer avec une certaine familiarité dans les chapelles modestes et même pauvres, qui fait que les pauvres âmes y sont plus à l'aise, mieux chez elles, et comme plus près de Dieu. C'est pour se mettre plus à notre portée, se conformer à notre nature, en même temps que pour nous donner une leçon, que le Fils de Dieu fait homme a voulu naître et mourir dans la simplicité et même dans la pauvreté.

Si donc l'on était un peu à l'étroit dans la première chapelle temporaire, sous le toit de l'école Saint-Mathieu, on y était aussi sensiblement plus près de l'autel, plus près de la sainte communion, plus près du célébrant et du prédicateur, plus près de Dieu.

Un autre souvenir, bon et agréable, se rattache encore à cette chapelle, le souvenir d'un événement qui marqua très heureusement ces premiers commencements de la paroisse Saint-Mathieu. C'est dans cette chapelle, sous ce toit, que fut prêchée la première grande mission ou retraite donnée à la paroisse par le R. P. Louis Lalande. Retraite pour les enfants, retraite pour les jeunes filles, retraite pour les femmes mariées, retraite pour les jeunes gens et pour les hommes.

Pour mieux empoigner tous ses paroissiens et pour les sanctifier en les unissant tous plus efficacement, M. le curé Laliberté avait voulu que la première retraite leur fût donnée par un prédicateur de renom, capable de les attirer et de les retenir, capable de les intéresser et de les convertir. Son espoir ne fut déçu ni par le prédicateur ni par les paroissiens. Ceux-ci vinrent en foule et le prédicateur pût leur donner à son aise, dans la modeste chapelle, tout ce que son savoir et son zèle lui inspirérent pour cette bienveillante et généreuse population. Bon nombre de conversions et de retour à Dieu oublié marquèrent cette première mission, qui fut depuis lors suivie de plusieurs autres.

Ces missions ou retraites fréquemment renouvelées contribuèrent, pour leur part, à entretenir chez les paroissiens de Saint-Mathieu l'esprit chrétien, la fréquentation régulière des sacrements, l'union et la charité entre les familles, le véritable esprit paroissial, que l'on y retrouve toujours si soigneusement conservé.

C'est pourquoi les souvenirs d'un vicaire de Saint-Mathieu sont des souvenirs de tout point agréables, auxquels ne se mêle de pénible que le regret d'avoir vécu trop peu de temps dans un milieu si bon et si symphatique.

Aussi lorsque, l'an dernier, aux fêtes du dixième anniversaire de la paroisse, les deux anciens vicaires se retrouvèrent au paisible et sympathique foyer de M. le curé Laliberté, avec leur aimable confrère M. Geoffroy, le vicaire actuel, une même douce impression se traduisait souvent dans leurs entretiens : il faisait et il fait encore bon de vivre au

presbytère de Saint-Mathieu avec un curé si brave homme et si bon confrère, entouré d'une population de braves gens, dévoués, pleins de foi, actifs, attachés à leurs prêtres, qui leur sont bien aisément attachés et dévoués.

CHAPITRE VIII

—

LA VIE PAROISSIALE — VIE SPIRITUELLE

Dans une paroisse, comme dans toute organisation religieuse et même sociale, c'est la vie de l'esprit, la vie de l'âme, la vie spirituelle qui importe avant tout : c'est elle qui entretient la vie véritable de tout l'organisme.

Pour que la paroisse, même aux États-Unis, atteigne sa fin première, le salut des âmes et ses autres fins d'ordre social, patriotique, et même d'ordre temporel, il faut donc que la vie spirituelle, la vie surnaturelle, la piété y soit florissante et robuste.

La piété se nourrit et s'entretient de la prière, des sacrements, des pratiques domestiques de la vie chrétienne, de l'honnêteté des mœurs. Et la prière par excellence, la plus puissante auprès de Dieu, la plus bienfaisante à l'âme, c'est la prière officielle et publique de l'Église, la prière liturgique, qui n'est pas séparable des sacrements, qui entre dans ce que nous pourrions appeler leur confection et leur administration. Le plus grand des sacrements est la sainte Eucharistie, qui est aussi comme sacrifice la plus grande, la plus puissante, la plus sainte des prières.

Comme sacrifice et comme sacrement, comme prière et comme nourriture, l'Eucharistie est le centre de la vie paroissiale, comme l'autel et le tabernacle sont le cœur de l'église et comme l'église

elle-même est le centre de ralliement de toute la paroisse.

Une paroisse où tout le monde va régulièrement, fréquemment à l'église, assiste à la messe des dimanches et fêtes et même des jours de semaine ; une paroisse où les communions sont nombreuses, fréquentes et, conséquemment, aussi les confessions, est une bonne paroisse, une paroisse florissante, une paroisse pleine de vie et de vigueur spirituelle.

Observons donc, à ce point de vue, la vie de la paroisse Saint-Mathieu.

Chaque dimanche et fête d'obligation, il y a quatre messes régulières à heure fixe, avec prône et courte instruction à l'assistance. Il y a de nombreuses communions, surtout naturellement aux deux premières messes de 7 et de 8 heures. Sur semaine il y a aussi chaque matin deux messes régulières et plusieurs communions à chaque messe. Nombreuses assistances aux messes et nombreuses communions aux premiers vendredis de chaque mois. Les fidèles peuvent régulièrement se présenter au confessionnal tous les jours, avant ou après les messes, et aussi dans l'après-midi et la soirée, la veille des dimanches et des fêtes.

Tous les dimanches, à trois heures de l'après-midi, a lieu le chant des vêpres, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement. Une fois par mois, à l'heure des vêpres, a lieu l'assemblée des deux sociétés des femmes et des jeunes filles, avec instruction, prières et bénédiction du Saint-Sacrement.

Ces deux sociétés, comme celles des hommes, sont de plus invitées à faire une communion géné-

rale avec les autres personnes de leur catégorie, une fois par mois, et cette communion générale est toujours annoncée, avec quelques paroles d'exhortation, le dimanche précédent. Ainsi les femmes mariées sont invitées à venir communier le premier dimanche du mois. Les filles ont le deuxième dimanche ; les enfants, le troisième, et les hommes, le quatrième. Ceux-ci ont leur réunion régulière de la Ligue du Sacré-Cœur et Société du Saint-Nom de Jésus tous les trois mois, les enfants, groupés dans la société des Cadets du Sacré-Cœur (130 membres) et des petites filles de l'Immaculée-Conception (175 membres), l'ont tous les mois.

C'est pour entretenir la vie eucharistique comme la piété en général et la pratique des vertus chrétiennes, que M. le curé Laliberté, aidé de ses dévoués vicaires a pris soin d'établir et de maintenir dans sa paroisse 1o La Ligue du Sacré-Cœur, société du Saint Nom de Jésus, 403 membres, affiliée régulièrement à l'Apostolat de la Prière et comprenant deux sections : l'une pour les hommes mariés et l'autre pour les jeunes gens. 2o La Congrégation des Dames de Sainte-Anne, 357 membres, affiliée à l'archiconfrérie de Sainte-Anne de Beaupré, 3o La Congrégation des Enfants de Marie, 217 membres, agrégée à la Prima-primaria de Rome.

A ces organisations, déjà si efficaces pour maintenir la ferveur et entretenir la vie chrétienne, le fondateur et premier curé de la paroisse a voulu en ajouter deux autres : celle de l'Adoration diurne, qui pourvoit à ce qu'il y ait tous les jours de semaine, de huit heures du matin à huit heures du soir, deux personnes et même plus devant le Saint-Sacrement dans la chapelle ; celle du Chemin de la

Croix, érigée régulièrement dès 1908, qui compte cinq cents membres s'engageant à faire ce pieux exercice au moins une fois par semaine.

Comme nous l'avons indiqué, il y a prône et instruction à toutes les messes du dimanche et des fêtes d'obligation et surtout aux deux dernières messes. Les enfants ont de plus leur catéchisme régulier fait par un prêtre, chaque semaine, à part le catéchisme enseigné à l'école par les religieuses. Les enfants qui ne fréquentent pas les classes de l'école paroissiale reçoivent chaque semaine deux heures et demie de catéchisme, distribuées en trois leçons de cinquante minutes chacune. Ils doivent fréquenter ces catéchismes jusqu'à l'âge de 16 ans.

Chaque année une fois, et même deux fois en certaines années, il y a mission ou triduum pour ranimer la piété et stimuler d'une façon un peu plus efficace ceux qui pourraient se négliger, et l'on appelle alors un prédicateur du dehors pouvant attirer davantage l'attention et faire plus d'impression.

C'est ainsi que sont venus prêcher à Saint-Mathieu pendant les dix premières années de la paroisse les RR. Pères Jésuites Louis Lalande (2 fois), Pierre Prince (2 fois), Lemay, C. Chaput, I. Adam (2 fois), les Pères du Sacré-Cœur de Swanton, Frécot, Aubin, Guttin, M. l'abbé Defoy, le R. P. Prosper, Capucin, et le R. P. Hénault, Oblat.

Tous ces missionnaires se sont plu à reconnaître le zèle, l'activité, la régularité, le savoir-faire et le dévouement du curé et des vicaires, des deux derniers du moins, de la paroisse Saint-Mathieu. Ils ont également loué et admiré la piété, le bon esprit, la régularité, le dévoûment généreux et persévérant des paroissiens. Ils ont constaté, en travail-

lant à la perfectionner encore, que la vie spirituelle de la paroisse était digne de la meilleure tradition catholique, digne aussi du zèle et de la bienveillance que n'a cessé de témoigner le vénérable évêque de Providence au curé de Saint-Mathieu et à ses paroissiens.

CHAPITRE IX

—

L'ÉCOLE PAROISSIALE

En devenant le premier curé de la paroisse Saint-Mathieu, répondant à ses propres désirs et aussi à ceux bien connus de Mgr Harkins, M. l'abbé Laliberté se préoccupa dès le premier jour d'avoir son école paroissiale parfaitement organisée, sous la conduite de religieuses ayant l'expérience de l'enseignement bilingue aux États-Unis. Les religieuses de Sainte-Anne, dont la maison-mère est à Lachine, près de Montréal, lui offraient toutes les garanties désirables, comme en témoignent les succès qu'elles ont remportés et qu'elles remportent toujours dans les dix-sept maisons que la communauté possède aux États-Unis, dont une à Manville et deux à Central Falls.

Aussi dans la nouvelle chapelle-école de la rue Dexter, ce sont les six salles de classes qui furent finies et aménagées les premières, et dès septembre 1908, les bonnes religieuses de Sainte-Anne commençaient à instruire deux cent trente enfants, répartis en cinq classes. Le nombre d'enfants augmenta depuis graduellement : ils étaient 430 en 1916-1917, répartis en huit classes, ils sont aujourd'hui, octobre 1917, 500 [5] répartis en dix classes, où l'on enseigne de 8½ à 11 et de 1 à 4 hrs, chaque jour de classes.

---

5. Voici le nombre des enfants de l'école : 1909-1910, *280* ; 1910-1911, *315* ; 1911-1912, *340* ; 1912-1913, *380* ; 1913-1914, *347* ; 1914-1915, *357* ; 1915-1916, *394* ; 1916-1917, *430*.

Cette augmentation constante du nombre des enfants a nécessité l'augmentation du nombre des maîtresses de classes et aussi la construction d'une autre maison d'école, à proximité de l'église, où sont installées quatre grandes classes pour les élèves plus avancés.

Dans cette école paroissiale abritée sous le même toit que la chapelle, où enseignent des religieuses sous la direction du clergé paroissial, il est tout naturel que l'enseignement religieux tienne la première place, comme il doit d'ailleurs la tenir dans toute école vraiment catholique.

Ainsi, à part les prières ordinaires avant et après les classes, il y a, dans toutes les classes et à tous les degrés de l'enseignement, leçon de catéchisme et d'histoire de la religion, selon le programme uniforme prescrit dans le diocèse de Providence pour toutes les écoles paroissiales, programme auquel doivent aussi se conformer les leçons de catéchisme et de religion données aux élèves fréquentant les écoles publiques.

Ce programme prescrit 150 minutes ou deux heures et demie d'instruction religieuse chaque semaine. Ce programme comprend les prières, le catéchisme, l'histoire sainte et une série d'instructions appropriées et variées sur les principaux devoirs de la vie chrétienne. Voici quelques sujets de ces instructions : obéissance aux parents, bonne tenue à l'église, manière de se confesser, haine du péché, tentations, examen de conscience, le péché, ses conséquences, ses remèdes, les dix commandements de Dieu, les commandements de l'Église, la communion fréquente et quotidienne, les sacrements, le Credo, des notions de liturgie expliquant les principaux offices de l'Église et l'objet des principales fêtes. Dé-

taillé et complet, ce programme d'instruction religieuse est très bien fait. C'est ainsi qu'il détermine un abrégé d'histoire de l'Église devant faire suite à l'histoire sainte pour les classes plus avancées, et dans cette histoire de l'Église on a soin d'attirer l'attention sur l'histoire de l'Église aux États-Unis, sur l'histoire du diocèse, et même sur l'histoire de la paroisse. C'est donc en conformité d'esprit avec ce programme que le présent travail a été entrepris et achevé.

Une particularité de l'école paroissiale Saint-Mathieu, comme des écoles paroissiales franco-américaines en général, c'est que l'enseignement y est bilingue, et que le temps des classes est partagé également entre le français et l'anglais. Et l'expérience a toujours montré, plus d'une foi avec éclat, que ce bilinguisme donne les meilleurs résultats et plein succès dans l'enseignement même de l'anglais.

On trouvera plus loin, en appendice, le programme détaillé des deux cours, anglais et français, donnés dans chaque classe et chaque degré de l'école Saint-Mathieu, tenue par les Sœurs de Sainte-Anne, et le lecteur pourra constater, en examinant ce programme, que le cours d'instruction profane donné dans cette école est aussi complet et aussi efficace qu'il peut être et il comprendra la valeur du diplôme obtenu par les élèves gradués, c'est-à-dire par les élèves qui ont parcouru avec succès tous les degrés du cours déterminé par ce programme. Il trouvera à la fin de ce volume le nom de quelques-uns de ces élèves gradués, avec la liste des religieuses qui ont enseigné depuis la première année de l'école.

Le lecteur aimera sans doute à connaître main-

tenant, après avoir aperçu la vie religieuse et intellectuelle de l'école paroissiale, ses conditions d'existence économiques ou temporelles. Comment la paroisse peut-elle maintenir et supporter son école : entretenir la maison, la chauffer, l'éclairer, après l'avoir bâtie ; supporter ensuite un nombreux personnel requis par le nombre considérable d'enfants fréquentant l'école. Ici encore la religion fait des merveilles de charité et des merveilles aussi de dévouement.

Ainsi ces religieuses enseignantes ne reçoivent chacune chaque année que deux cents cinquante dollars. On leur donne, il est vrai, en outre, le logement, une maison éclairée, chauffée, meublée. Mais elles sont obligées de pourvoir à même leurs deux cent cinquante dollars à leur nourriture, à leur habillement et au service de la maison. Marchant sur les traces des bonnes religieuses, les maîtresses laïques qui enseignent comme auxiliaires, doivent se contenter d'honoraires modestes, deux cent cinquante dollars pour dix mois d'enseignement.

Pour faire face à ces dépenses de son école et de son personnel enseignant, la paroisse demande aux parents qui peuvent payer — les pauvres ne paient rien — une contribution mensuelle de cinquante cents, qui n'est payée intégralement que par deux des enfants d'une même famille, les autres, troisième, quatrième et même cinquième ne paient que la moitié, soit vingt-cinq cents. Ni la paroisse, ni les religieuses ne retirent aucun profit de la vente des fournitures scolaires : papier, livres, crayons, plumes et le reste. Tout cela est vendu au prix coûtant et parfois même donné à ceux qui sont trop pauvres pour payer.

Dans ces conditions il reste à la paroisse l'obligation de solder un montant assez considérable de

dépenses annuelles pour le support de son école. C'est une charge assez lourde pour les paroisses et pour les parents, qui fournissent en outre comme contribuables, leur part d'impôts pour le maintien des écoles publiques. Si les paroissiens de Saint-Mathieu et tous ceux qui font louablement comme eux, n'aimaient pas généreusement leur religion et aussi leur langue maternelle, ils seraient exposés à céder à la tentation constante qui les sollicite de diminuer sensiblement leurs dépenses en envoyant leurs enfants à l'école publique, et en renonçant à soutenir leur école paroissiale.

Heureusement leur intelligence et leur esprit de foi leur donnent d'être fidèles à leur devoir sur ce point comme sur plusieurs autres, et la générosité qu'ils témoignent pour maintenir leurs écoles, si elle est une source de bénédictions de la part de Dieu, est aussi un gage de succès et de bonheur pour leurs enfants. Il faut bien ajouter aussi que cette générosité pour une œuvre noble et nécessaire entre toutes, leur fait honneur aux yeux de leurs concitoyens en même temps qu'elle contribue au bien et à la prospérité de toute la patrie américaine.

CHAPITRE X

—

VIE PAROISSIALE. — VIE ÉCONOMIQUE

RECETTES ET DÉPENSES

Nous venons de parler de la vie économique de l'école paroissiale. Il faut bien parler aussi de la vie économique ou financière de la paroisse.

Dans toute vie de société, de famille et même de simple particulier, comme dans la vie des plus grands États, il faut qu'un œil attentif, servi par une main vigilante, surveille les recettes et, plus encore, les dépenses. Il le faut pour satisfaire à la justice et aux engagements pris, il le faut pour préparer l'avenir sans le compromettre. Il faut que cette vigilance s'exerce d'une façon toute particulière, dans l'administration d'une paroisse américaine qui ne doit compter sur aucune fondation, qui a à supporter d'assez fortes dépenses et dont les revenus dépendent pour une bonne part, pour la presque totalité même, de la fidélité et de la générosité des paroissiens, du zèle et de la constante activité du clergé paroissial.

Nous avons déjà vu comment s'établit et se fonde financièrement une paroisse américaine, et, dans l'espèce, la paroisse Saint-Mathieu. On se rappelle le premier état financier de la nouvelle paroisse, au 1er janvier 1907.

Il faut maintenant regarder comment la même paroisse vit et se tire d'affaires. Et rien ne pourra

mieux aider à voir exactement que de rapporter les chiffres précis d'un ou même de deux bilans financiers, pour deux années ordinaires. Lorsqu'il est question de finances, aucune considération, aucun exposé même ne vaut sans des chiffres bien établis et bien contrôlés.

Voici donc le bilan financier pour l'année 1914, de la paroisse Saint-Mathieu :

RECETTES :	
Rente des bancs	$6036.30
Collectes à l'église	2490.43
Contributions scolaires	1285.65
Organisations	2817.21
Congrégations et sociétés	857.05
Don de M. F.-A. Sayles	1000.00
Quêtes aux retraites annuelles	192.82
Quêtes pour collectes diocésaines	309.20
Sources diverses	359.89
Total	$15,348.55

L'item " organisations ", que tout le monde comprend aux États-Unis, renferme les recettes provenant de festival, pique-nique, parties de cartes, concours, séances dramatiques, auxquels il faut avoir ingénieusement recours pour grossir un peu les recettes paroissiales.

Voici, maintenant, l'exposé des dépenses, pour la même année 1914 :

DÉPENSES :	
Honoraires des prêtres	$1,400.00
Honoraires des institutrices	1,725.00
Cathédraticum	301.82
Caisse ecclésiastique	20.00
Organiste	600.00
Sacristain	624.00
Pour sanctuaire	375.17
Charbon	622.76
Eau	75.16
Gaz et électricité	271.76
Menuiserie	35.75
Plomberie	122.61

Autres travaux	330.64
Taxes	144.50
Primes d'assurances	213.17
Ameublement, église et presbytère	150.46
Ameublement, école et couvent	363.99
Intérêts	2,419.82
Collectes diocesaines	309.20
Paiement sur dettes	5,242.00
Total	$15,347.41

Pour faire voir que ce bilan n'a pas été choisi comme celui d'une année plus favorisée, mais qu'il est plutôt ordinaire, voyons celui de 1916 :

RECETTES :	
Rente des bancs	$7,013.60
Collectes pour l'église	6,661.15
Contributions scolaires	1,346.90
Organisations	1,761.72
Congrégations et sociétés	1,600.00
Retraites et missions (net)	516.31
Collecte pour missions nègres et indiennes	26.61
Collecte de Pâques	100.00
Collecte Vendredi-Saint	7.06
Collecte Pentecôte	75.00
Collecte pour Saint-Père	62.60
Collecte pour collège et université	41.20
Sources diverses, casuel, etc	534.93
Total	$19,747.08

Voici maintenant les dépenses pour la même péririode :

DÉPENSES :	
Honoraires des prêtres	$1,400.00
Honoraires des religieuses	1,600.00
Honoraires maîtresse laïque	250.00
Cathedraticum	350.68
Dépenses du sanctuaire	307.98
Organiste et chœur	600.00
Sacristain	624.00
Combustible	708.50
Eau	60.98
Gaz et électricité	275.46
Réparations, menuiserie	73.88
Réparations, maçons et peintres	154.72
Plomberie	100.28

Autres travaux et réparations	180.31
Taxes	144.00
Assurances	46.20
Ameublement · église et presbytère	317.29
Ameublement · école et couvent	216.03
Intérêts sur la dette	1,958.48
Caisse ecclésiastique	20.00
Collectes de Pâques et Pentecôte	175.00
Missions, nègres, université et collège	67.81
Saint-Père et Lieux Saints	69.66
Dette payée	10,000.00
Total	$19,701.26

Le bilan ajoute ensuite la valeur des propriétés de la paroisse, comme suit :

Eglise et école	$52,996.00
Terrains	18,900.00
Couvent	5,500.00
Presbytère	6,500.00
Ameublement de l'église, de l'école, du couvent et du presbytère	18,595.00
Total	$102,491.00

Les propriétés paroissiales sont assurées en diverses compagnies d'assurances, pour un montant global de $61,500.00.

En examinant ces divers états financiers, on constate facilement que la rente des bancs de l'église, comprenant le prix des bancs loués et le prix des places à 10 cents constitue, avec les collectes, la principale source de revenus de la paroisse. Une troisième source de revenus encore assez importante et dont le rendement dépend du zèle et de l'active industrie du clergé paroissial, est celle des organisations : fêtes, concours, parties de cartes, pique-niques, séances, qui rapporte encore quelques mille dollars chaque année. Mais on voit aussi quelles dépenses considérables doit supporter une jeune paroisse pour entretenir son église, son

école, soutenir son clergé et payer sa dette, intérêts et partie du capital.

Chaque année, surtout dans les jeunes paroisses où les dépenses, à cause des constructions et des nouvelles installations, sont plus grandes, et les ressources ordinaires moins grandes en raison du nombre restreint de la population, il faut que les prêtres de la paroisse aidés et secondés par de dévoués zélateurs, fassent des organisations, trouvent de nouvelles sources de revenus pour suppléer aux recettes ordinaires.

C'est ainsi qu'en arrivant dans sa paroisse en 1906, M. le curé Laliberté organisa un concours des enfants qui lui rapporta 1004 dollars. C'était un premier et très gros succès. La même année, les parties de cartes organisées dans les familles ajoutaient encore 50 dollars aux recettes de la paroisse.

Le concours des enfants de cette première année se clôtura par une grande séance musicale au gymnase, où l'on exécuta un très beau programme, où figurent, avec l'orchestre Ste-Anne de Woonsocket, les noms d'artistes et d'amateurs que l'on retrouvera dans la suite, avec le même plaisir, aux séances et aux fêtes de la paroisse Saint-Mathieu.

Ainsi en 1907, plusieurs parties de whist, un concours des enfants, un billet de combinaison, un pique-nique rapportent plus de 5,000 dollars. Pour cette première année et pour les suivantes, il faut signaler le concours particulièrement zélé de mademoiselle Délia Dubuque qui, non contente d'organiser le chœur de chant avec l'aide de mademoiselle Antoinette Chatillon et de M. Amos Lachapelle (qui donna gratuitement son concours comme organiste pendant un an et demi), organisa chaque année en mai, trois ans de suite, des parties de whist qui rapportèrent 125, 300, et 250 dollars.

L'année 1908 eut des parties de whist dans la salle supérieure de l'école. Celle organisée par les deux syndics, MM. J.-B. Laliberté et Jos. Saint-Onge rapporte 230 dollars, celle organisée par les dames donne 106 et celle des demoiselles 150 dollars. Un joli pique-nique organisé par les jeunes gens sous la direction de M. le curé, rapporte le joli montant de 513 dollars.

Des organisations semblables rapportent à l'église, en 1909, 2140 dollars. Elles ne rapportèrent que 766 en 1910, mais en 1911 elles donnent 1915 dollars.

L'année 1912 débuta par l'organisation d'un festival qui fit époque, puisqu'il fut honoré par la présence de Son Honneur le gouverneur Pothier et de madame Pothier, qui en firent l'ouverture et la visite. Le bazar et les soirées dramatiques et musicales de ce festival, rapportèrent le beau montant de 800 dollars. Quelques parties de whist rapportèrent 453 dollars pour la même année.

En 1913, un grand festival organisé pour les jours gras et où le concours de tous fut particulièrement dévoué et bien entraîné, rapporta 1573 dollars; trois séances dramatiques et plusieurs parties de whist fournirent encore près de 1000 dollars, ce qui porta le profit total des organisations à $2,564.36 pour cette année.

Certains lecteurs trouveront peut-être un peu aride cette nomenclature de recettes, mais le souvenir ici consigné en sera agréable à ceux à la générosité et au dévoûment desquels il est dû. Tout cela contribue d'ailleurs à donner une idée réelle du travail et de la vie d'une paroisse qui veut réussir et qui arrive à de beaux succès.

L'année 1914 ressemble heureusement à 1913.

Le grand festival du mois de février donne 1,708.94 dollars. Les autres organisations portent à 2,164 dollars les recettes de l'item " organisations ".

1915 ne rapportera pas moins. Le festival des jours gras, organisé par les Dames de Sainte-Anne, rapportera 800 dollars et les autres organisations, séances, parties de whist plus nombreuses et fructueuses porteront le total des recettes encaissées de ce chef à $2,817.21.

Enfin 1916, l'année dernière, a eu son festival qui a rapporté 1275 dollars. Les autres organisations ont ajouté 486 dollars, pour former le total de 1761 dollars.

L'année 1917 n'est pas finie, mais nous savons que son seul festival de février a donné 2,002.27 dollars.

Grâce à cette activité de son clergé et de ses paroissiens généreux, la paroisse de Saint-Mathieu a acquis en dix ans des propriétés valant plus de 100,000 dollars, exactement 102,491 à la fin de l'année 1916, et sa dette diminuée chaque année ne dépassera pas 22,000 dollars à la fin de la présente année. Ce qui donne une moyenne de 8,000 dollars payées chaque année sur la dette de la paroisse.

Ces chiffres ne signifieraient qu'un succès financier, si l'on ne savait que la prospérité temporelle de cette paroisse est encore surpassée par sa prospérité spirituelle. Le même zèle et la même bonne volonté qui procurent l'une, assurent aussi l'autre. Les deux sont également le fruit du bon ordre et de la vigilance, de la générosité et de la bonne entente, dont n'ont cessé de donner l'exemple le clergé et les fidèles de cette jeune et très florissante paroisse.

CHAPITRE XI

—

QUELQUES COOPÉRATEURS

Après avoir parlé des fondateurs de la paroisse Saint-Mathieu, du curé et des paroissiens en général, il est juste de dire un mot des vicaires et aussi de quelques paroissiens plus marquants, mêlés plus intimement à la vie de la paroisse.

Le premier en date des vicaires fut l'auteur de ces pages, et ce n'est pas ici le lieu d'en dire ni bien ni mal. Il ne fut que sept mois vicaire de M. le curé Laliberté et il a déjà dit ici les bons souvenirs qui l'attachent au curé et à la paroisse, où il ne fit absolument rien d'extraordinaire ni même de bien marquant, se contentant de faire son ministère le mieux qu'il lui était possible.

Son successeur, M. l'abbé Phaneuf, exerça à Saint-Mathieu, où il fut six ans vicaire, une plus profonde influence et y laissa aussi un plus vif souvenir. Prêtre très zélé et très actif, de belles et sympathiques manières, orateur à la parole entraînante et facile, esprit studieux et érudit, M. l'abbé Phaneuf sut faire beaucoup de bien à Saint-Mathieu en s'y faisant bien aimer. Sa charité pour les malades, son zèle pour les jeunes gens, son activité dans les organisations paroissiales, ne laissaient pas soupçonner que M. Phaneuf était de santé délicate et parfois souffrante.

M. l'abbé Jean-Marie-Hugues Phaneuf est né à Rigaud, le 1 novembre 1877, d'Antoine Phaneuf,

notaire, et de Marie-Joseph Adam, sœur de feu M. le chanoine Adam, de Montréal, et du Rév. Père Adam, jésuite, fit ses études à Rigaud et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Rigaud, par S. G. Mgr Émard, le 26 août 1900. Professeur pendant une année à Valleyfield, il fut ensuite deux ans vicaire à Sainte-Marthe et, en 1903, il devint professeur au collège de Rigaud jusqu'en 1908. Sa santé un peu compromise par le travail de l'enseignement, lui fit désirer un ministère sinon moins actif, du moins plus varié, et il fut heureux de venir remplir les agréables fonctions de vicaire à Saint-Mathieu. Il y resta jusqu'en juillet 1914, alors qu'il dut retourner à Rigaud pour y reprendre ses fonctions de professeur au cours classique.

Comme son prédécesseur, M. l'abbé Phaneuf a gardé un bien excellent souvenir des jours paisibles et heureux qu'il a passés à Central Falls et il aime à y revenir autant qu'on aime à l'y revoir.

Le troisième et actuel vicaire à Saint-Mathieu est M. l'abbé Joseph Geoffroy, originaire du diocèse de Joliette.

Modeste et régulier, actif et discret, zélé pour son ministère et pour les œuvres qui lui sont confiées, de relations agréables par sa belle humeur et les spirituelles reparties de sa conversation, M. l'abbé Geoffroy est un vicaire qui semble fait à souhait pour le milieu paisible et délicat du presbytère Saint-Mathieu et aussi pour le travail du saint ministère très actif qu'il exerce dans cette excellente paroisse, où tous l'estiment et tiennent à le garder longtemps.

M. l'abbé Joseph Geoffroy est né à Saint-Félix de Valois, le 14 décembre 1884, de Joseph Geoffroy,

cultivateur, et d'Émilie Hénault. Il entra en 1900 au séminaire de Joliette où il fit toutes ses études classiques et remporta le titre de bachelier ès-arts. Il entra en 1907 au grand séminaire de Montréal, fut tonsuré en juin 1908, reçut les ordres mineurs en juin 1909, et le sous-diaconat en décembre de la même année. Diacre en juin 1910, il fut ordonné prêtre le 31 juillet 1910, par Mgr Archambault, à S.-Norbert de Berthier. Professeur de littérature et d'histoire au séminaire de Joliette en 1910-1911, il fut nommé vicaire à S.-Jacques de l'Achigan en 1911, d'où il vint en 1914, à Saint-Mathieu de Central Falls.

Chargé spécialement de l'école, des catéchismes et des congrégations des jeunes gens et des jeunes filles, M. le vicaire Geoffroy s'acquitte de ses fonctions avec une ponctualité et un zèle qui lui attirent l'estime et la satisfaction de tous.

Dans l'histoire d'une paroisse américaine, il convient bien de signaler aussi les syndics qui font partie du bureau d'administration temporelle de la paroisse, qui sont, avec le curé, sous la haute direction et coopération de l'évêque, les administrateurs temporels de la paroisse.

Les deux premiers syndics de la paroisse Saint-Mathieu furent MM. J.-B. Laliberté et Joseph Saint-Onge.

M. Jean-Baptiste Laliberté, maçon-plâtrier, est né à Ste-Croix de Lotbinière, le 15 janvier 1862. Venu aux États-Unis, il y a trente-cinq ans, il se maria à Lewiston, Maine, à demoiselle Émilie Lambert, originaire de Saint-Flavien. Établi à Central Falls depuis trente-un ans, M. J.-B. Laliberté est le père de dix enfants. Il demeure au No 81 de la rue Garfield.

M. Joseph Saint-Onge, ouvrier mécanicien, est né à Saint-Bruno, comté de Chambly, le 20 décembre 1850. Marié à demoiselle Délima Beauregard, à Ste-Brigitte, comté de Bagot, M. Saint-Onge est le père de onze enfants et il est établi à Central Falls depuis trente-un ans. Il demeure au No 215 de la rue Rand.

Ces deux premiers syndics, qui eurent à s'occuper des premières constructions, et des premières installation de la paroisse, restèrent en charge jusqu'en 1909, alors qu'ils furent remplacés par MM. Napoléon Trahan et William Paquette.

M. Napoléon Trahan, charpentier et maçon, est né à L'Acadie, le 24 février 1854. Établi à Central Falls depuis cinquante ans, il s'y maria à demoiselle Sophronie Frégeault, qui est décédée depuis huit ans. Père de treize enfants, M. Trahan, qui a construit la première maison sur la rue Garfield, y demeure toujours, au no 118.

M. William Paquette, entrepreneur menuisier, est âgé de 58 ans et est né à Rougemont. Il est l'époux de dame Marie Gervais, originaire de Notre-Dame de Standbridge. M. Paquette est le père de six enfants et il est établi à Central Falls depuis trente-cinq ans, y ayant aussi séjourné différentes fois auparavant. Il demeure au no 20 de la rue Phœnix.

Deux autres syndics remplacèrent ces deux derniers en 1912, ce furent MM. Olivier Parizeau et Siméon Bérard.

M. Olivier Parizeau, menuisier, est né à Saint-Césaire, le 27 juin 1857. Il se maria dans cette même paroisse, à demoiselle Délima Papineau. Établi à Central Falls depuis vingt-huit ans, M. Parizeau est le père de dix enfants. Il demeure au no 32 de la rue Liberty.

M. Siméon Bérard, ouvrier de manufactures, était né à Sainte-Marie de Monnoir, le 27 février 1856. Il s'était marié à Adamsville, à demoiselle Emilie Brault. Il était le père de cinq enfants et il vécut trente-huit ans aux États-Unis, trois à Cohoes et trente-cinq à Central Falls. M. Siméon Bérard est décédé le 31 mai 1916, au no 38 de la rue West Hunt, où il demeurait.

Les deux syndics actuels, nommés en décembre 1916, sont MM. Louis Blais et Isaac Rivard.

M. Louis Blais, marchand-épicier, est né à Saint-Césaire, le 18 janvier 1861. Marié depuis vingt-neuf ans à demoiselle Marie-Louise Guertin, de Saint-Hyacinthe, M. Blais est le père de six enfants. Établi à Central Falls depuis quarante-quatre ans, après avoir passé auparavant cinq années à Cohoes, M. Louis Blais demeure au no 71 de la rue Garfield.

M. Isaac Rivard, maçon-plâtrier, est né le 12 octobre 1848 à Saint-Aimé. Il se maria à Natick à feu demoiselle Odile Quintin de Saint-Grégoire. Venu dans le Rhode Island à l'âge de vingt ans M. Rivard est établi à Central Falls depuis trente ans et il est le père de quatorze enfants. Il demeure au no 49 de la rue Hedley.

Comme on le voit, ces huit syndics, tous originaires du Canada, sont des chefs de famille établis depuis longtemps à Central Falls, où ils comptent parmi les citoyens les meilleurs et les plus respectés. Leurs noms doivent être conservés comme représentatifs des bonnes familles plus nombreuses qui ont formé, soutenu, édifié la paroisse Saint-Mathieu, qui lui ont donné, en soutenant les efforts de son dévoué curé, son bon esprit et ses belles traditions.

CHAPITRE XII

—

QUELQUES DATES

La paroisse Saint-Mathieu fut fondée le 13 octobre 1906 et le premier curé y dit la première messe le 21 du même mois. Le 30, il prenait possession de son presbytère temporaire dans la maison portant le no 20 de la rue Crossman. Le 4 novembre suivant, assemblée de la paroisse acceptant la décision prise par S. G. Mgr Harkins concernant le site de l'église et les limites assignées à la paroisse. On se met à l'œuvre le même jour pour prélever les 9,000 dollars nécessaires à l'achat du terrain.

Le 28 juillet 1907, grandiose démonstration pour la bénédiction de la pierre angulaire de la chapelle-école, par S. G. Mgr l'Évêque de Providence.

Voici le compte rendu que *la Tribune* de Woonsocket a consacré à cette démonstration :

CENTRAL FALLS, R. I., 29. — C'est hier après-midi, sous les yeux de milliers de personnes, qu'a eu lieu, à Central Falls, dans la paroisse Saint-Mathieu, au coin de la rue Dexter et de l'avenue Lonsdale, la bénédiction de la pierre angulaire de l'édifice nouveau qui servira, aux Canadiens-français de la paroisse, d'école paroissiale permanente et d'église temporaire.

La température ne pouvait être plus belle, un ciel bleu radieux, une brise fraîche réconfortante favorisaient le déploiement de pompes grandioses qui a marqué ces belles cérémonies religieuses.

C'est Mgr Harkins lui-même qui a béni la première

pierre. Plusieurs membres du clergé, des représentants de la municipalité, et des délégués des différentes sociétés ont rehaussé la cérémonie de l'éclat de leur présence.

La fête commença par une grande parade et se termina par un somptueux banquet aux membres du clergé.

Le commandement général de la parade était donné par M. Absalon Lemieux qui s'acquitta de cette tâche difficile avec le talent et l'habileté d'un vieux général.

Étaient sous ses ordres :

Les policiers éclaireurs McCarthy et Healy.

Escadron de cavalerie, 20 hommes, sous le commandement de M. Wilfrid Laverdure.

Peloton de police, capitaine Huling, commandant 12 hommes.

L'Harmonie Ste-Anne de Woonsocket, 20 instruments, sous la direction de M. le professeur E. Viau.

Garde St-Jean-Baptiste de Central Falls, 24 hommes ; major, Georges Théroux, cap. Joseph Poulin.

Société St-Jean-Baptiste, maître des cérémonies, M. Adolphe Mercier ; président, M. Esdras Auger.

Garde Jacques-Cartier, M. C.-H.-E. Théroux, capitaine; M. Jas. Lavoie, président.

Union des Ouvriers, président M. Chs. Gauthier ; commandant-ord., M. Célestin Tondreau.

Forestiers Catholiques, cour N.-D., M. Ernest Dulude, chef ranger ; M. Albert McDuff, comm.-ord.

Canado-Américains, M. Ludovic Joachim, président.

Société St-Jean-Baptiste, M. J.-B. Poirier, comm.-ord.

MM. Arsène Larivée, président de la section des chefs de famille et Olivier Dulude de la section des jeunes gens.

Tente Hugo, K. of Maccabees, Henri Forest, comm.-ordonn.

Dans les voitures qui suivaient, on remarquait les membres du conseil municipal.

La procession passa par les rues Fales, Broad, Sylvian, Washington, les avenues Hedley et Fuller, les rues Garfield, Dexter, Crossman et l'avenue Lonsdale.

La ligne de marche offrait une superbe apparence. Les drapeaux et bannières étaient nombreux et flottaient largement déployés au gré de la brise; sur tout le parcours, on entendit de vifs applaudissements provenant des doubles haies de personnes formées sur les trottoirs. Les édifices bordant la route suivie avaient été décorés avec beaucoup

d'art, mais c'est surtout dans les limites de la paroisse que les résidences offraient le plus joli coup-d'œil.

BÉNÉDICTION DE LA PIERRE

Lorsque la parade fut arrivée sur le site de la chapelle-école, les diverses sociétés se dispersèrent et c'est alors que Sa Grandeur Mgr Harkins fit son entrée solennelle sur les lieux, suivi d'un nombreux clergé. Monseigneur était assisté de MM. les abbés N. Leclerc, de Ste-Anne de Woonsocket, et J.-H. Béland, de Notre-Dame de Central Falls.

Pendant que l'Harmonie Ste-Anne donnait un magnifique concert sacré, le prélat revêtait les riches vêtements du culte et bientôt commençait la grande cérémonie de la bénédiction. Le Rév. E.-E. Seagraves, de la cathédrale, remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

Il y eut procession pendant que le clergé chantait les plus belles hymnes de circonstance. Après la bénédiction, la pierre angulaire fut mise en place, et Sa Grandeur et les membres du clergé ainsi que les fonctionnaires municipaux et autres invités retournèrent à l'immense estrade d'où ils purent commodément entendre le programme du concert religieux.

Remarqués sur l'estrade : Son Honneur le maire J. W. Freeman, les échevins Geo. Pigeon, A. Smith, Jos. Davignon, A. Adams. Les constructeurs Dorais et Dupuis et les ouvriers et maçons travaillant à l'édifice, l'hon. F.-X. Léonidas Rattey, le chef de police Nap. Lambert, l'architecte Walter Fontaine, de Woonsocket, MM. Gallagher, Herbert Sutton et Frank E. Farnum de la Globe Bank, Woonsocket, M. J.-B.-A. Savard, de *la Tribune.*

Le chœur paroissial, osus la direction de M. Amos Lachapelle, entonna le *Veni Creator*, l'Harmonie exécuta une marche solennelle et c'est alors que l'assistance, qui se composait de plus de six mille personnes, entendit l'éloquent sermon du Rév. P. Lamarche, D.D., dominicain, de Fall River, dont nos lecteurs nous saurons gré de donner le résumé suivant :

SERMON DU R. P. LAMARCHE

Le R. P. Lamarche avait choisi comme sujet de son discours " L'esprit paroissial ". Parlant de l'importance de la paroisse au point de vue national, il dut toucher en pas-

sant certaine question bien actuelle, celle de la langue et des nationalités.

" L'organisation paroissiale ", dit-il, " satisfait à un besoin naturel de l'homme. L'homme porte en soi le désir permanent de vivre en société, mais il accuse, en même temps, une autre tendance qui consiste à se dérober partiellement à la grande société, pour faire partie d'un groupe.

" Le sang de la race, les origines, l'éducation, l'intérêt, l'amitié, autant de facteurs qui morcellent la grande patrie et la divisent par groupes accidentels.

" Si l'un quelconque de ces groupements, ethnique ou autre, se forme aux dépens de la vraie société, cherche à vivre d'une vie propre, au lieu de suivre le large courant de vie nationale, il s'appelle une faction, et devient répressible et dangereux. Mais si les groupements ethniques n'ont d'autre objet que la douceur d'une vie commune, le souci de garder l'empreinte originelle et les modalités de la race, la langue et la foi des aïeux, il n'y a pas un pouvoir au monde assez aveugle pour méconnaître le bon aloi de cette tendance, ni assez fort pour la comprimer !

" Or, mes frères, voulez-vous me dire ce qui peut contribuer davantage à nous grouper ensemble, si ce n'est l'organisation paroissiale ? La paroisse est le vrai centre de ralliement, et, qu'il s'agisse de notre race ou des autres, elle est la muraille invisible qui s'oppose aux infiltrations étrangères, du moins à celles qu'un patriotisme fervent doit craindre et suspecter. . . "

Le prédicateur ne s'est pas exprimé moins fortement au sujet de la langue et de la mentalité françaises :

" Je prends l'un d'entre vous, père de famille et contribuable de cette paroisse, et je lui demande de me livrer ses impressions de l'heure présente. Debout sur les fondations de cette œuvre où ses propres deniers sont engagés, n'a-t-il pas le droit de se dire avec fierté : Oui, j'ai travaillé pour cette école dont les plans révèlent déjà un si noble souci d'élégance architecturale, d'hygiène et de confort, de modernité intelligente et progressive ? C'est un peu mon labeur personnel que représentent le ciment, la pierre et la brique assemblés. Il m'a fallu sacrifier maint plaisir pour édifier tout cela. Mais aujourd'hui je reçois une première récompense et l'avenir va me combler. Plus tard, à l'ombre de ces murs, mes enfants, mieux favo-

risés que je ne le fus moi-même, recevront le bienfait d'une éducation solide et complète. Ils seront éclairés, fortifiés dans la vie religieuse, en même temps qu'initiés à la vie civique. On leur enseignera les vertus par excellence de cette terre d'adoption, l'amour du travail sous ses plus humbles formes, l'esprit d'avancement et de conquête, le respect des libertés saintes. Mais encore et surtout, on leur infusera cette mentalité de ma race, où les idées s'enchaînent avec discipline et clarté, et s'expriment dans une langue de précision, de souplesse et d'énergie, nuancée comme les bois d'automne, infinie en ressources à qui sait la manier. Je pourrai donc mourir en paix. L'église-école conservera cet héritage et l'oreille des petits franco-américains sera sans cesse réjouie par des chants religieux et des mots de sonorité française."

Dans la dernière partie de son discours, l'orateur a défini les qualités de l'esprit paroissial : la piété, le zèle et l'ambition.

" L'esprit paroissial est ambitieux ; il veut que sa paroisse tienne un noble rang, qu'elle fasse honneur à ses obligations, que les œuvres paroissiales soient fécondes et prospères. Mais il est ambitieux avec mesure et sans envie. Il proportionne l'idéal aux moyens d'agir. Si la densité et les ressources d'une population favorisent les projets grandioses, il ira de l'avant. Sinon, il se souviendra que, même de nos jours, aux temps fastueux, déshonorés par les dettes, le Christ Jésus préfère une étable avec des cœurs de bergers pour l'adorer.

" Et le vrai esprit paroissial est ambitieux sans envie. Il tolère au besoin que d'autres réussissent davantage et plus vite. Il ne sait pas jalouser les paroisses-sœurs. Autrement il perd toute noblesse ; il perd jusqu'à son nom, et devient tout vulgairement " l'esprit de clocher ".

Après le sermon, Mgr Harkins donna sa bénédiction et la cérémonie se terminait par la visite des dignitaaires et des invités qui venaient frapper la pierre en déposant de généreux dons.

LE BANQUET

Dans la soirée, un somptueux banquet était donné dans la salle du Gymnase Saint-Joseph.

Y assistaient, Sa Grandeur Mgr Harkins, MM. les abbés J.-H. Béland, de Central Falls ; N. Leclerc, de Woonsocket ; E.-E. Seagrave, de la cathédrale ; D.-M. Lowney,

Pawtucket ; P. Farreley, Central Falls ; Rév. P. Lamarche, F. P., Fall River ; A. Prince, Central Falls ; J.-M.-L. Giroux, J.-E. Roy, G. Laverdière, M. Roberge, M.-A. Hébert, Woonsocket ; M. Denoncourt, de Trois-Rivières ; Rév. P. Geoffroy, C. S. V., Joliette ; M. Brunelle, Centreville ; C. Bessette, E. Clermont, Pawtucket ; L.-C. Bédard, Marieville ; E. Lessard et H.-Z. Sylvestre, Manville ; O. Valois, Fall River.

* * *

Nous avons déjà mentionné les retraites ou missions données chaque année à Saint-Mathieu et nous avons même cité les noms des prédicateurs qui ont donné ces retraites. Ce sont là aussi des dates importantes dans la vie de la jeune paroisse.

Dans ces occasions on renouvelait le zèle et la ferveur des sociétés paroissiales : ligues du Sacré-Cœur et Société du Saint Nom de Jésus. pour les hommes et les jeunes gens, congrégations des Dames de Sainte-Anne et des Enfants de Marie que M. le curé Laliberté avait établies dans sa paroisse, dès le 1er janvier 1907, ainsi que l'Union de Prières, dans laquelle tout le monde pouvait entrer même les vieillards et, à plus forte raison, les enfants.

L'installation des officiers de la Ligue du Sacré-Cœur et du Saint Nom de Jésus donnait lieu parfois à une solennité un peu plus éclatante.

Ainsi le 27 octobre 1912 avait lieu l'installation des officiers de la Ligue du Sacré-Cœur, et à cette occasion, M. le curé Laliberté avait invité son confrère, M. l'abbé Villandré, de North Attleboro, à donner une très agréable et intéressante conférence sur Botrel et ses chansons. Cette conférence très goûtée et applaudie fut illustrée de chansons de Botrel et même fut suivie d'autres jolies chansons

très bien rendues. Plusieurs prêtres des environs s'étaient rendus à cette fête pieuse et artistique.

L'année 1913 fut marquée par le grand festival dont nous avons parlé au chapitre des finances et et qui fut honoré de la présence du gouverneur Pothier et de Mme Pothier qui en firent l'ouverture avec autant d'amabilité que de distinction. D'autres réunions et d'autres organisations parfaitement réussies sont aussi à noter pour cette année.

Cette même année 1913, M. Arthur Laberge, courtier, fit don à la paroisse de 500 dollars pour l'achat d'une cloche. L'argent de ce don généreux a été déposé à la banque, au crédit de la paroisse, et servira aux fins voulues par le donateur, lorsqu'il sera possible d'installer des cloches dans la nouvelle église.

En 1914 eurent lieu de jolies fêtes religieuses et paroissiales à l'occasion de la première messe de M. l'abbé Oscar Forest, enfant de la paroisse, fils de M. Camille Forest. Le 3 mai, grand messe chantée par le nouveau prêtre, assisté à l'autel de M. le curé et de M. le vicaire Phaneuf. Éloquent sermon par M. l'abbé J.-B. Messier, autre enfant de la paroisse, vicaire à Webster.

Quelques mois plus tard, le 26 juillet de la même année, une autre démonstration moins joyeuse mais non moins affectueuse réunissait encore les paroissiens de Saint-Mathieu pour exprimer leur reconnaissance et leur attachement à M. l'abbé Phaneuf, qui allait retourner à Rigaud après six bonnes années passées dans la paroisse, et qui emportait autant d'excellents souvenirs qu'il en laissait.

Avec ces solennités un peu plus extraordinaires,

eurent lieu les fêtes et célébrations ordinaires pour entretenir l'esprit paroissial et soutenir les œuvres de la paroisse. Leur joli succès pratique fut celui que nous avons signalé ailleurs.

1915 eut un grand festival sous le patronage des dames de Sainte-Anne. Ce fut un beau succès. Drame par les demoiselles de la paroisse et comédie par un groupe de jeunes gens de Woonsocket, très bien exercés par M. l'abbé G.-N. Dumont.

La même année, M. F. A. Sayles, le grand industriel de Central Falls, fit le beau don de 1000 dollars à la paroisse Saint-Mathieu.

Cette même année, le 27 juin, installation solennelle des officiers de la Ligue du Sacré-Cœur.

En 1916, avant la célébration du dixième anniversaire de la paroisse, on eut, en février, la retraite annuelle, prêchée par le R. P. Louis Lalande, qui fit une conférence publique sur l'argent, qui eut un beau succès, comme sa retraite.

Dans les premiers jours de mars, le festival des jours gras eut son succès accoutumé, mais remarquable de popularité et de recettes.

Le 14 mars 1916 était le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de M. le curé Laliberté. Pour épargner à ses paroissiens bien généreux mais dont la générosité ne doit être, d'après les vues et les désirs du dévoué curé, consacrée qu'aux œuvres paroissiales, auxquelles ils allaient être appelés encore à contribuer largement, M. le Curé sut se soustraire à toute démonstration publique. Malgré la consigne, les membres de la Ligue du Sacré-Cœur firent, en quelques heures, une jolie souscription pour offrir à leur curé une chasuble, une chape et un missel. De nombreux témoignages d'affection et de reconnaissance affluèrent au pres-

bytère de Saint-Mathieu, de la part de la paroisse, des amis de Woonsocket et du Canada.

En avril avait lieu une exposition d'objets brodés par les demoiselles de la paroisse et en mai une jolie séance dramatique et musicale où le drame chrétien " Gaudentia " fut très bien rendu par les jeunes filles graduées de l'école Saint-Mathieu.

En novembre eurent lieu les fêtes du dixième anniversaire, dont nous parlerons au dernier chapitre de cette monographie.

CHAPITRE XIII

—

A TRAVERS LES REGISTRES

Il sera intéressant, à plus d'un point de vue, de noter quelques statistiques, prises des régistres paroissiaux, indiquant le mouvement de la population depuis les premières années de la paroisse Saint-Mathieu, jusqu'à l'année dernière :

Années	Baptêmes	Mariages	Sépultures	Nombre de familles
1906.....	11	2	6	300
1907.....	71	22	21	343
1908.....	63	10	18	360
1909.....	84	26	22	389
1910.....	79	28	24	437
1911.....	84	16	24	452
1912.....	90	22	23	450
1913.....	91	31	21	464
1914.....	70	22	24	485
1915.....	86	23	19	502

Le premier baptême fait dans la paroisse est celui de Marie-Irène-Anita Duval. Il eut lieu le 31 octobre 1906.

Le premier mariage fut célébré le 29 novembre 1906. Ce fut celui de M. Philodime Lemay et de mademoiselle Clotilde Durand.

La première sépulture d'adulte fut celle de M. Charles Girouard, le 30 novembre 1906.

C'était un des principaux et plus honorables paroissiens qui disparaissait à l'aurore de la paroisse.

Notons dans le même registres des sépultures, où tant de noms déjà inscrits rappellent de chers souvenirs aux familles et aux paroissiens, quelques noms encore qui ne font pas oublier les autres, mais qui aident plutôt à en évoquer le souvenir.

Le 7 mars 1907, Pierre-Marcel de Blois, âgé de 90 ans.

Le 1er juillet 1907, Georges-A. Paré.

Le 16 juillet 1907, Augustin Blais, âgé de 83 ans.

Le 5 juillet 1908, Louis Graveline, âgé de 52 ans.

Le 12 août 1908, Stephen Blyth, âgé de 55 ans.

Le 29 septembre 1912, madame H.-Julien Trahan, âgée de 90 ans.

Le 13 mars 1914, Gilbert Gendron, âgé de 61 ans.

Le 8 août 1914, Charles Dubuque, âgé de 75 ans.

Le 24 août 1914, F.-X. Boucher, âgé de 60 ans.

Le 17 mars 1915, Olivier Pion, âgé de 67 ans.

Le 1 décembre 1915, Ludger Desroches, 69 ans.

Le 6 décembre 1915, Édouard Turgeon, 60 ans.

Le 21 mai 1916, Siméon Bérard, âgé de 60 ans.

Le 2 novembre 1916, Joseph Nadeau, âgé de 78 ans.

Le 9 avril 1917, Amable Porcheron, 72 ans.

Le 29 mai 1917, Joseph Touchette, 71 ans.

Le 2 septembre 1917, Narcisse Champagne, 60 ans.

CONFIRMATIONS

Quatre fois en dix ans, Mgr l'Évêque de Providence ou son auxiliaire sont venus administrer le sacrement de Confirmation à la jeune génération de la paroisse Saint-Mathieu.

Le 19 juin 1909, S. G. Mgr Harkins donna le sacrement de Confirmation à 46 garçons et à 48 filles. Les parrain et marraine furent M. Siméon Bérard et son épouse.

Le 24 juin 1911, S. G. Mgr Harkins confirma 59 garçons et 45 filles. Monsieur le gouverneur Aram-J. Pothier et madame Pothier avaient bien voulu accepter d'être parrain et marraine.

Le 19 mai 1913, S. G. Mgr Harkins donna la confirmation à 55 garçons et à 66 filles. Parrain et marraine, M. Louis Blais et son épouse.

Le 16 octobre 1915, S. G. Mgr Ths Doran, auxiliaire de Mgr Harkins, vint confirmer 75 garçons et 70 filles. Les parrain et marraine furent monsieur et madame Olivier Parizeau.

CHAPITRE XIV

—

DIX ANS DE PROSPÉRITÉ GRANDISSANTE

Nous avons dit les progrès de la jeune paroisse Saint-Mathieu de Central Falls du Rhodes Island, dans les dix premières années de son existence, au point de vue temporel, et nous avons aussi fait connaître, bien sommairement il est vrai, sa vie religieuse et intellectuelle.

Commencée avec 300 familles, la paroisse en compte aujourd'hui plus de 500. D'abord bien isolée au sommet du triangle formé par les rues Dexter et Lonsdale, l'église-école a vu venir à elle du sud et de l'est, les deux côtés où la paroisse puisse se développer, bon nombre de familles qui y ont construit de jolies habitations.

Dès maintenant on peut entrevoir qu'avant bien des années une belle église sera construite pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations de la paroisse qu'elle dominera et semblera protéger. Il le faudra pour répondre aux développements de l'école, qui aura besoin de nouvelles salles de classes.

A un autre point de vue, qui témoigne bien de la vitalité religieuse de la paroisse, il faut rappeler que les paroissiens de Saint-Mathieu s'honorent d'avoir donné déjà quatre prêtres à l'Eglise et gardent l'espoir bien fondé de lui en donner bientôt un autre.

Ces quatre prêtres sont par ordre d'ordination :

MM. les abbés Ernest Olivier, vicaire à Manville ; J.-B. Messier, vicaire à Webster, Mass., Oscar Forest, vicaire à Crafton, Mass. ; Alfred Jetté, qui vient d'arriver de Rome, où il a passé six ans pour faire ses études philosophiques et théologiques tout en acquérant la connaissance des langues italiennes et portugaises. M. l'abbé Oscar Normand accomplit actuellement sa troisième année de théologie au grand séminaire de Montréal.

M. l'abbé J.-B. Messier, fils de M. Édouard Messier et de Marie Lange, est né le 24 juin 1885, à North Smithfield, R. I., et fut baptisé à l'église du Précieux-Sang de Woonsocket. Après avoir été élève des Sœurs de Sainte-Anne de Central Falls, il fit ses études classiques aux Trois-Rivières et ses études théologiques partie à Valleyfield et partie à Rochester, N. Y. Il fut ordonné prêtre le 8 juin 1912 et fut depuis lors vicaire à Webster, Mass.

Le révérend M. Ernest Olivier, dont le père habite la paroisse Saint-Mathieu, est né à Ste-Élisabeth de Joliette, fils de M. Arthur Olivier et de dame Georgiana Desrosiers, le 25 juillet 1877. Il entra, en septembre 1891 au Séminaire de Joliette où il fit tout son cours classique. Après son grand séminaire à Montréal, il fut ordonné prêtre le 24 mai 1902 par Sa Grandeur Mgr Bruchési. Professeur un an à Joliette, deux ans vicaire à St-Cuthbert et deux autres années à Saint-Gabriel de Brandon, il vint ensuite aux États-Unis où il arriva le 1er juillet 1907. Sa Grandeur Mgr Harkins voulut bien le nommer alors vicaire à Saint-Jacques de Manville, où il exerce encore le saint ministère

M. l'abbé Oscar Forest, est né à Harrisville, R.I., le 27 juillet 1887, de M Camille Forest et de Dame

Emma Massé. Élève de l'école des Sœurs de Ste-Anne à Central Falls, il fit ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières. Après ses études théologiques au grand séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre aux Trois-Rivières par S. G. Mgr Cloutier, le 27 avril 1904. Professeur un an au Séminaire des Trois-Rivières, il fut ensuite vicaire à Ste-Geneviève de Batiscan, puis à Shawinigan. En 1906, il passa aux États-Unis et fut nommé vicaire à Grafton, Mass., où il exerce actuellement le ministère.

M. l'abbé Alfred Jetté, le plus jeune des prêtres dont les parents demeurent sur la paroisse Saint-Mathieu, est né le 23 novembre 1888, à Spencer, Mass., fils de M. Clément Jetté et de dame Virginie Boisvert. Il fit ses études primaires à l'école des Sœurs de Ste-Anne de Central Falls et ses études classiques à St-Hyacinthe et à Nicolet. Admis au diocèse de Providence en 1911, il fut envoyé à Rome, au Collège Américain du Sud, et suivit pendant six ans les cours de philosophie et de théologie de l'Université Grégorienne. Il fut ordonné prêtre à Rome, le 10 août 1917, par Son Éminence le Cardinal Pompili.

Un bon nombre de religieuses sont aussi issues des familles de la paroisse Saint-Mathieu.

Mentionnons :

Chez les Sœurs de la Providence : Sœur Marie-Raphaïlde (Rose-Alba Richard), à Vancouver ; Sœur Alméride (Aldéa Richard), à Mont-Laurier ; Sœur Marcella (Anna Parizeau), à Grouard, Alberta. Deux novices de Saint-Mathieu sont aussi à se préparer dans la même communauté.

Chez les Sœurs du Bon-Pasteur : Sœur Margue-

rite du Sacré-Cœur (Nativa Beauregard), à Parc Laval, Montréal.

Chez les Sœurs de Sainte-Anne : Sœur Marie Ursulina (Maple Gendron), à Worcester.

Chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception, missionnaires en Chine : Sœur Marie de la Purification (Berthe Girard).

En septembre 1916, M. le curé Laliberté, d'accord toujours avec son vicaire et ses paroissiens, résolut de commémorer d'une façon un peu marquée le dixième anniversaire de sa paroisse. Une souscription fut ouverte pour être versée au fonds de la paroisse et pour diminuer la dette. Une fête religieuse et une fête récréative furent préparées pour les derniers jours de novembre.

La souscription des cinq cents et quelques familles rapporta 5,602 dollars. Ce qui représente une moyenne de plus de dix dollars par famille.

La générosité manifestée une fois de plus en cette circonstance par les paroissiens de Saint-Mathieu leur fait honneur et témoigne de leur esprit civique aussi bien que de leur esprit religieux.

La fête du 30 novembre fut très agréable, toute empreinte de cordialité et de bienveillance entre tous ceux qui y prirent part ou y assistèrent. Voici comment la *Tribune*, de Woonsocket, en fait le compte rendu :

La célébration du 10e anniversaire de la fondation de la paroisse St-Mathieu, coïncidant jeudi avec le jour d'Action de grâces, fera mémoire d'une page très précieuse dans les annales de la paroisse St-Mathieu.

Commencée le matin par une des plus solennelles manifestations religieuses dont ait été témoin le temple de la paroisse, elle se terminait le soir par

une gracieuse séance récréative. Au premier exercice d'action de grâces du matin aussi bien qu'à celui du concert-causerie de l'après-midi, l'on remarqua la même affluence des paroissiens. Comme joyau ajouté à cette fête de 10e anniversaire, M. le président des hommes de la ligue du Sacré-Cœur, N. Campeau, présenta à M. le curé Laliberté, au nom des paroissiens, un chèque de $5,602.00, argent perçu par une souscription volontaire des paroissiens et quelques dons d'amis du voisinage. Nous nous empresserons aussi de dire qu'avec les membres du clergé des paroisses environnantes, M. le curé Laliberté, son dévoué vicaire, M. l'abbé J. Geoffroy, ainsi que les paroissiens, avaient le plaisir de compter à cette grande fête de famille les deux premiers vicaires qu'eut la paroisse St-Mathieu, fondée le 13 octobre 1906. Le premier, l'abbé J.-A. D'Amours, aujourd'hui rédacteur en chef de l'*Action Catholique*, venait en 1907, au cours d'un congé de 8 mois, offrir ses services à M. le curé Laliberté ; le deuxième, l'abbé J.-M. Phaneuf, depuis deux ans professeur au collège Bourget de Rigaud, lui succédait en 1908 et y demeurait jusqu'en 1914, alors qu'il fut remplacé par le présent vicaire, l'abbé J. Geoffroy. Donc jeudi matin, dès 8.30 heures, toutes les sociétés religieuses de la paroisse, les deux sections des hommes et garçons de la ligue du Sacré-Cœur, les congrégations Sainte-Anne et Marie, les Cadets du Sacré-Cœur et les jeunes filles de l'Immaculée-Conception se réunissaient dans la salle paroissiale et à 8.45 heures, elles faisaient avec déploiement de bannières et drapeaux leur entrée à l'église sous le commandement de M. Émile Gaudreau pour assister à une messe d'actions de grâces à laquelle officia M. le curé Laliberté, assisté des abbés J.-M.

Phaneuf et J. Geoffroy, comme diacre et sous-diacre ; cérémoniaire, l'abbé E. Olivier, vicaire en la paroisse St-Jacques de Manville ; thuriféraire, l'abbé Oscar Forest, vicaire à Grafton, Mass., acolytes, MM. Olivier Pariseau et Adélard Richard. L'abbé D'Amours occupait un prie-Dieu dans le sanctuaire. M. le curé A. Graton, de la paroisse St-Jean-Baptiste de Woodlawn, M. le curé J.-H. Béland, avec ses vicaires les abbés S. Grenier et J.-A. Belisle, de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Cœur, M. le curé W.-A. Prince et son vicaire l'abbé Laliberté, de la paroisse St-Louis de Woonsocket, M. le maire et Mme Eugène LaBrosse, de Central Falls, occupaient des sièges près de la balustrade.

Le chœur de chant paroissial, grossi de chantres de la paroisse St-Jean-Baptiste de Woodlawn, sous la direction de l'organiste Thomas-E. Fournier, chanta avec beaucoup d'unisson la messe en musique Ste-Cécile par J.-E. Turner. Les solistes furent Mlles Lucia Jacques, Laura Bérard, Bertha Lagacé, MM. N.-L. Campeau, Raoul Lefebvre et Maxime Harvey. A l'offertoire, M. Georges Rainville chanta avec bon gout *Panis Angelicus* de Cesar Franck. Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé J.-A. D'Amours, qui prit pour texte les paroles adressées par Dieu à Moïse : " *Facient mihi tabernaculum et habitabo in medio eorum. Ils me feront un tabernacle et j'habiterai au milieu d'eux.* (Exod. 15, 8.)

" Le prédicateur développa les pensées et réflexions qui suivent :

" Comment Dieu se choisit son peuple: l'histoire de la vocation du peuple hébreux, du tabernacle, de l'arche d'alliance.

" Dieu ne veut pas seulement des âmes, il veut des

peuples : ceux-ci pour celles-là : il veut s'unir aux unes et aux autres.

"Et Dieu nous a appelés à être son peuple, à être apôtres par l'exemple, par la vie, par le culte, par la paroisse. Notre histoire le prouve, et cette histoire vous la continuez.

" I. Comment vous avez répondu à l'appel de Dieu.

" Pour rester dignes de Dieu et dignes de vous-mêmes, vous avez fait une demeure à Dieu. Vous l'avez faite avec votre générosité, avec le fruit de vos sacrifices, sous la conduite du chef, nouveau Moïse, que Dieu vous a assigné.

" Vous n'avez pas fait à Dieu seulement une demeure matérielle, mais aussi une demeure spirituelle qui est la paroisse elle-même. la réunion des âmes et des familles sanctifiées, assemblées par la charité. La paroisse remplit et anime l'église qui la protège et la rassemble. Devoirs envers la paroisse : amour, estime, charité pour tout ce qui la compose. Elle est notre tabernacle, notre arche d'alliance que nous emportons avec nous partout où nous allons, que nous fixons au milieu de nous partout où nous voulons nous établir, où nous voulons vivre. Notre paroisse est ainsi temporelle et spirituelle, comme toutes les œuvres que Dieu a faites pour nous, conformes à notre nature.

"II. Comment Dieu, accomplissant sa promesse, reste avec nous, dans la paroisse.

" Il nous y *instruit*, âmes et peuple, dans l'église et dans l'école, nous indiquant la voie à suivre, la vertu à pratiquer, vertu privée et vertu publique.

" Il nous y *unit* à lui et à son Église, il nous unit entre nous: il continue d'unir notre âme catholique et notre âme française, celle-ci à celle-là, dans une alliance publiquement professée et proclamée,

selon une glorieuse et vieille tradition qui est la nôtre. Notre paroisse devient ainsi le résumé, l'abri, de notre vie intellectuelle, morale, artistique, nationale. L'union qu'elle opère assure notre survivance par l'aide de Dieu qui garde notre race en lui gardant sa foi et son idéal.

"Il nous y fortifie et sanctifie par les sacrements, par la présence réelle, par la prière publique, liturgique, plus agréable à Dieu, plus efficace. Survivance spirituelle et temporelle de notre peuple, qui vit de sa foi, de son idéal. Dieu nous a gardés et nous garde comme miraculeusement. Règle générale, ceux qui abandonnent Dieu et l'Église, s'abandonnent eux-mêmes et abandonnent notre idéal. *Domine, in simplicitate cordis mei lætus obtuli universa.*

" Le prédicateur termina en offrant ses félicitations et ses vœux au curé et à ses auxiliaires de toute la paroisse. Quelle belle œuvre et quel bel exemple !

"A l'issue de la messe, les paroissiens rentrèrent dans leur foyer, mais se réunissaient de nouveau à 7.30 hrs. du soir dans la salle des représentations, pour jouir de nouveau de quelques discours et causeries accompagnées d'un délicieux programme musical. Au premier rang de l'audience l'on comptait la présence de M. le curé Laliberté, les abbés D'Amours et Phaneuf, M. le curé A. Graton, de Saint-Jean-Baptiste de Woodlawn, M. le curé Dequoy, de St-Étienne de Dodgeville, le Rév. Père Marcorelles, chapelain de l'hospice des vieillards de Woodlawn, l'abbé Brodeur de Fall-River, les abbés E. Olivier et O. Forest, M. le maire et Mme E. LaBrosse. L'entrée des membres du clergé se fit aux accords d'un morceau de piano par M.

Thomas E. Fournier, après quoi M. Napoléon Campeau, avec de bonnes paroles de bienvenue, donna lecture du programme de la soirée, puis il invita M. le maire LaBrosse à faire le discours de félicitations aux membres du clergé et aux paroissiens. Après ce premier discours vivement applaudi par l'assistance, Mlle Fox, de Pawtucket, rendit un premier morceau de piano avec une telle précision qu'elle fut deux fois rappelée. Mme Claudia Rhéa Fournier lui succéda au milieu des applaudissements prolongés. Aussi gracieuse qu'aimable cantatrice, elle sut régaler ses auditeurs de délicieuses romances.

" M. Campeau vint ensuite présenter à l'auditoire le spirituel causeur qu'est l'abbé D'Amours. Dans d'intéressantes réminiscences de ses huit mois passés en la paroisse de Saint-Mathieu, il a rappelé la bienveillante hospitalité que lui fit M. le curé Laliberté et il ajoutait : " Paroissiens de Saint-Mathieu, c'est à cette époque que j'ai appris à connaître votre curé. C'est un prêtre qui sait parler et sait se taire, sait agir et sait attendre, sait se faire aimer et respecter, sait souffrir et sait soulager la souffrance, sait entreprendre hardiment et achever parfaitement, sait consoler et soutenir ceux qui souffrent en souffrant lui-même patiemment. Oui, braves gens de Saint-Mathieu, c'est en revenant au milieu de vous que je constate votre caractère de dévouement, votre esprit de foi et les aimables relations que vous avez avec vos prêtres, qui sont bien attachés à vous." Puis toujours sur le ton de causerie, il intéresse son auditoire en relatant certains incidents de l'époque où il fut vicaire à Saint-Mathieu: la messe au gymnase, les plaisirs du déménagement, la visite mensuelles, les consolations de la chapelle sous le toit,

les souvenirs de la première retraite, prêchée par le P. Lalande, le souvenir d'un pique-nique où il tomba un peu d'eau. Plusieurs autres faits rappelés amusèrent et intéressèrent l'auditoire sans cesser de l'édifier. M. D'Amours, après une causerie de plus de 40 minutes, regagna son siège au milieu d'applaudissements prolongés.

" Un numéro musical était encore réservé à l'auditoire, que devait remplir M. Georges Rainville, avec sa voix de baryton ; il chanta deux classiques romances, soulignées d'applaudissements. On désirait l'entendre encore, mais il déclina les rappels. M. le professeur Fournier accompagnait M. Rainville sur le piano.

" Comme témoignage d'estime et de sympathie, envers le deuxième vicaire de la paroisse Saint-Mathieu, M. Campeau le présenta à l'auditoire dans la personne de M. l'abbé M. Phaneuf. Ce dernier se dit très surpris d'être appelé à porter la parole, vu que dans ses correspondances avec le troisième vicaire qu'est aujourd'hui l'abbé J. Geoffroy, il était bien convenu qu'il ne venait ici que pour être témoin des démonstrations du jour. M. Phaneuf continua en faisant l'éloge de M. le curé Laliberté et en louangeant les paroissiens qui en l'espace de dix ans ont construit un édifice qui leur fait grand honneur.

" Comme dernier orateur, M. Campeau invita M. le curé Laliberté, et en termes élogieux, il fit connaître le montant du chèque de $5,602.00 qu'il alla présenter à M. Laliberté.

" Dans une allocution pleine de sentiments de vive reconnaissance envers ses paroissiens, celui-ci fit un résumé des dix années écoulées. A mon arrivée ici, la question qui m'inquiétait le plus, répéta-t-il, c'était la partie financière, mais grâce à votre géné-

rosité, nous avons fait honneur à nos engagements. J'ai même le plaisir avec ce montant que vous m'offrez, de détruire en votre présence le dernier billet promissoire que j'aie signé au nom de la corporation de St-Mathieu. A l'instant, il déchirait le billet promissoire.

"M. Laliberté termina en renouvelant ses remerciements à ses paroissiens, à MM. les membres du clergé, les abbés D'Amours et Phaneuf, le maire et Mme LaBrosse, aux personnes qui avaient bien voulu prêter leur concours au programme musical, et à tous ceux qui avaient contribué au succès de cette fête de 10e anniversaire de la fondation de la paroisse."

C'est à l'occasion de ces fêtes du dixième anniversaire que fut décidée la publication de cette monographie de la jeune paroisse Saint-Mathieu de Central Falls.

En l'achevant, j'éprouve le regret de n'avoir pu lui consacrer que de courts moments dérobés à des travaux plus absorbants mais non plus agréables, et je prie le lecteur d'oublier ce qu'il a pu y remarquer de défectueux ou de moins achevé, pour ne se souvenir que des faits instructifs et encourageants qui y sont consignés.

Cette courte monographie d'une modeste paroisse qui n'a jamais visé à faire parler d'elle, fait partie, et c'est ce qui lui donne son principal intérêt aux yeux de tout lecteur sérieux, d'une grande œuvre et même d'une grande histoire : l'œuvre et l'histoire de l'Eglise catholique dans la grande république américaine, l'œuvre et l'histoire d'une race qui peut se comparer sans rougir à n'importe quelle autre, et qui peut espérer poursuivre une grande et glorieuse destinée, si elle reste fidèle à ses

traditions de piété envers Dieu et envers son Église, à ses traditions de courage et d'honnêteté, à ses traditions de bon travail et de générosité pour tout ce qui doit la garder fidèle à elle-même.

APPENDICES

I

COUT DE LA CHAPELLE-ÉCOLE DE SAINT-MATHIEU

Contrat général (Dorais & Dupuis, entrepreneurs)	$41,225.00
Division pour les bancs	118.90
Escaliers	182.75
Modifications au parquet du rez-de-chaussée	25.80
Quelques boiseries ajoutées	15.00
Plomberie (Lagassé Bross. Co.)	1,550.00
Conduites de gaz extra et compléments	84.75
Chauffage	3,690.00
Extra pour chauffage, $167 — non chargés.	
Extra galvanized, iron work	52.00
Appareils pour électricité	239.65
Extra pour électricité	11.05
Électroliers et gazeliers	110.00
Lampes électriques	12.00
Tablettes de bronze à la porte	125.00
Verrières	285.00
Extra $30.00, non chargés.	
Maître-autel, estimé	200.00
Vestiaires, etc.	165.00
Extra fers, boiseries	11.55
Bancs	1,475.00
Porte-chapeaux	36.00
Numéros pour bancs	9.45
Décorations pour théâtre	63.41
	$49,687.31
Additions, honoraires des architectes	2,484.37
Surveillance des travaux	965.89
Grand total	$53,137.57

II

PROGRAMME DU COURS BILINGUE DONNÉ A L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU

(COURS FRANÇAIS)

Classe Préparatoire

Religion. — Prières du matin.
Leçons orales de catéchisme.
Leçons orales d'Histoire sainte.
Leçons orales de Langue française.
Leçons orales de Leçons de choses.
Lecture, Livre, Tableau et Syllabaire, Calligraphie, Dessin linéaire, Leçons de politesse.

Ier Degré

Religion. — Prières du matin et du soir.
Catéchisme de Baltimore.
Leçons orales d'Histoire sainte.
Leçons orales de Langue française.
Lecture. — Syllabaire F. E. C.
Leçons usuelles.
Calligraphie, Dessin linéaire, Leçons de politesse.

IIe Degré

Religion. — Prières du catéchisme.
Catéchisme de Baltimore.
Leçons orales d'Histoire sainte.
Leçons orales de Langue française.
Leçons usuelles.
Lecture : 2e Livre des Frères.
Calligraphie, Dessin linéaire, Leçons de politesse.

IIIe Degré

Religion. — Prières du catéchisme.
Lecture de l'Évangile chaque matin.
Catéchisme No 2 de Baltimore.
Lecture : 2e Livre des Frères.

Langue française, Cours élémentaire des Frères.
Leçons orales d'Histoire sainte.
Leçons usuelles.
Calligraphie, Dessin linéaire, Leçons de politesse.

IVe Degré

Religion, Prières du catéchisme, françaises et latines.
Lecture de l'Évangile chaque matin.
Catéchisme No 2 de Baltimore.
Lecture : 2e Livre des Frères.
Langue française, cours élémentaire des Frères.
Histoire sainte.
Leçons usuelles.
Calligraphie, Dessin linéaire, Leçons de politesse.

Ve Degré

Religion : Prières du catéchisme, françaises et latines.
Lecture de l'Évangile chaque matin.
Catéchisme No 2 de Baltimore.
Lecture : Petite Bible illustrée.
Langue française, cours moyen des Frères.
Histoire sainte.
Histoire du Canada.
Leçons usuelles.
Calligraphie, Dessin linéaire.
Leçons de politesse.

VIe Degré

Religion, Prières françaises et latines. Lecture de l'Évangile.
Catéchisme No 2 de Baltimore.
Lecture : Petite Bible illustrée.
Langue française, cours moyen des Frères
Histoire sainte.
Histoire du Canada.
Leçons usuelles.
Calligraphie, Dessin linéaire.
Leçons de politesse.

VIIe Degré

Prières françaises et latines, Lecture de l'Évangile.
Catéchisme de Baltimore.

Lecture : Petite Bible illustrée.
Langue française, cours moyen des Frères.
Histoire sainte.
Histoire du Canada.
Leçons usuelles.
Calligraphie, Dessin linéaire.
Leçons de politesse.

VIIIe Degre

Prières françaises et latines.
Lecture de l'Évangile.
Catéchisme de Baltimore.
Histoire de l'Église.
Histoire du Canada.
Lecture : Petite Bible illustrée.
Langue française, cours moyen des Frères.
Style épistolaire.
Leçons usuelles.
Dessin linéaire, Calligraphie.
Leçons de politesse.

COURS ANGLAIS

Preparatory Grade

Reading taught by the phonic, word and sentence method combined.
English Language : Picture lessons, etc.
Arithmetic : Reading and writing numbers, etc.
Singing and Récitation.

Grade I

Reading, Mary E. Doyle's 1st Reader.
English Language.
Arithmetic.
Nature study.
Recitations and Singing.

Grade II

Reading : Mary E. Doyle's 2d Reader.
English Language, Spelling, etc.

Arithmetic, Hamilton's Primary.
Nature study.
Recitations and Singing.

Grade III

Reading : Mary E. Doyle's 3rd Reader.
English Language, C. B. Elementary Lessons.
Letter writing.
Arithmetic, Hamilton's Primary.
Nature Study.
Geography Maury's Elementary.
Local Geography also.
Recitations and Singing.

Grade IV

Reading: Mary E. Coyle's 3rd Reader, Part II.
English Language, C. B. Elem. Lessons.
Composition and Letters, etc.
Geography, Maury's Elementary.
Arithmetic, Hamilton's Primary.
The four simple rules.
History, Oral Lessons.
Nature study.
Recitations and Singing.

Grade V

Reading, Mary E. Doyle's 5th Reader.
English Language, C. B. Elem. Lessons.
Analysis and Diagramming.
Compositions, Spelling, etc.
Geography, Maury's Elementary.
History, Lawler's Primary.
Arithmetic, Hamilton's Intermediate.
Nature study.
Literary Selections.
Recitations and Singing.

Grade VI

Reading, Mary E. Doyle's 5th Reader, Part II.
English Language, C. B. Intermediate Lessons.
Analysis and Synthesis.

Letter writing, Composition.
Geography, Maury's Elementary.
History, Lawlor's Elementary.
Arithmetic, Hamilton's Intermediate.
Nature study, Hygiene.
Literary Selections.
Recitations and Singing.

Grade VII

Reading, Mary E. Doyle's 7th Reader.
English Language, C. B. Intermediate Lessons.
Geography, Maury's Complete.
History, Lawlor's Elementary.
Arithmetic, Hamilton's School.
Nature study.
Literary Selections.
Recitations and Singing.

Grade VIII

Reading, Mary E. Doyle's 7th Reader.
English Language, C. B. Intermediate.
Analysis and Synthesis.
Figures of speech, Letter writing.
Spelling.
Geography, Maury's Complete.
History, Lawlor's Primary.
Mathematics, Hamilton's Complete.
Nature Study, Hygiene.
Plants, Precious Stones, etc.
Literary Selections for study.
Recitations and Singing.

Grade IX

Reading, Classics.
English Language, C. B. Iutermediate.
I. Syntax completed.
II. Figures of speech and qualities of style.
III. Letters of all kinds, Compositions.
IV. Biographies of English and American writers, especially Catholic authors.
Geography, Maury's Complete.

History, General review of the United States.

Mathematics : I. Hamilton's completed. II. Algebra. Four simple rules, Easy equations.

Nature Study, Hygiene, Botany, Literary Selections.

Recitations and Singing.

III

QUELQUES DONATEURS

Verrières :

Louis Blais
Chrystophe Choinière
Famille H. Melançon
Siméon Bérard
Isaac Rivard
Olivier Pariseau
Délia Dubuque
Le Cercle Parisiana
Wilfrid Lacouture
Jean-B. Laliberté
Uldéric Messier

Chemin de la Croix

Olivier Pariseau
Louis Blais
Napoléon Trahan
Jean-B. Laliberté
Calixte Martel
Siméon Bérard
Isaac Rivard
Edmond Lemieux
Stephen Blyth
Emméric Joachim
Armand Poulin
Clément Jetté
Raphaël Richard
Hormisdas Joachim

Statues

Sacré-Cœur, Louis Moreau.
Ste-Anne, Mme Godfroy Daignault.
St-Joseph, Mme Joseph Grant
St-Antoine, M. et Mme Simon Laliberté.
Anges adorateurs, M. et Mme Henri Beauregard.

Bénitiers

J.-A. Hébert.
Mme J.-A. Hébert.

IV

SOUSCRIPTIONS POUR LE PAIEMENT DU TERRAIN PAROISSIAL

Sa Grandeur Mgr M. Harkins
Rév. J.-A. Laliberté
Rév. J.-M. Phaneuf
Rév. J.-H. Béland
Rév. Alph. Graton
Prof. et Mme E. Viau
M. et Mme Amos Lachapelle
M. et Mme Jos. Jalbert
Mme Clémence Bisaillon
Mlle Delphine Darche
Le Colonel et Mme Ed. Lafayette

Mlle Olivine Gaboriault
Napoléon Trahan
Mme Nap. Trahan
Napoléon Trahan, fils
Jean-B. Laliberté
Joseph St-Onge
Mme Jos. St-Onge
Henri Beauregard
William Paquette
Bénoni Gauthier
Siméon Bérard
Isaïe Bérard
Joseph St-Pierre
Alph. Lavallée
Jos. St-Jean
Uldéric Messier
Lucien Trahan
Calixte Martel
Narcisse Champagne
F.-M. Pont. de St-Germain
Mme Hédivide Melançon
Mme Calixte Gauthier
Mme Cyprien Beauregard
Mlle Victoria Gauthier
Pierre Labossière
Isaac Rivard
Edmond Lemieux
Jean-B. Erno
Louis Lemieux
Charles Dubuque
Mlle Aurélie Dubuque
Mlle Délia Dubuque
Louis Blais
Augustin Blais
Mlle Rosaria Blais
Joseph Messier
Mlle Albina Messier-Hall
Mme Jos. Messier
Noël J. Brodeur
Jos.-I. Martel
Mme Joséphine Rochefort
Joseph Chrétien

Les Forestiers Catholiques, No 789.
La cour Jeanne d'Arc F. C., No 539
La Société St-Jean-Baptiste, No 18.
Joseph Duval
Clément Jetté
Albert Messier
Camille Forest
Édouard Chatillon
Mlle Anesie Pion
Chrystophe Choinière
Hector Chauvin
Hyacinthe Benoît
Zènon Ross
Jos.-Ls. Pajean
Jos. Tétreault
Napoléon Bourgeois
Chs Laliberté
Lucien Héroux
F.-X. Boucher
Noël Bernier
Mme Délima Brodeur
Alfred Bérard
Peter Bannon
Uldéric Gendron
Stephen Blyth
Paul Casavant
Joseph Nadeau
Olivier Pion
Joseph Ashby
Michel Dupras
Zéphirin Lambert
Louis Lescault
Pierre Pion
Michael Powers
M.-J. Gallagher
Olivier Pariseau
Alph. Laliberté
Séraphin Laliberté
Louis-A. Dorval
Joseph Brochu, av.

Jean-B. Marchand
Herménégilde Racine
Raphaël Richard
Paul Charpentier
Édouard Turgeon
Napoléon Côté
Mme Chs Girouard
Jean-B. Pion
Mme Anna Viau
Bénoni Ferland
Louis Coderre
Uldéric Dansereau
William Blanchard
Maxime Dupuis
Mlle Clara Gendron
Joseph Gendron
Victor Civallier
Arthur Laberge
J.-O. Gignac
Mme Adolphis Spaulding
Mme Félix Nadeau
Omer Dauray
Modeste Brouillette
Wilf. Lacouture
John Collette
Jos. Senneville
Alfred Caouette
Hormisdas Joachim
Ludovic Joachim
Gilbert Gendron
Jos. Lapierre
Joseph Trottier
Mme Nantais & fils
Mme Anna Lasalle
Henri Fontaine
Pierre Stebenne
Frédéric Beauregard
Donat Gélinas
Hormisdas Meunier
Henri Frégeoll
Wilfrid Charpentier
Isaac Dupuis
Alfred Grégoire
Absolom Lemieux
Joseph Masse
J.-Ernest Tessier
Télesphore Dehêtre
Jules Langevin
Henri Vigiard
Casimir Lussier
Jos. Beaucage
Son Honneur le Maire Pigeon
Auguste Benoit
Emméric Joachim
Georges-A. Paré
Ludger Desroches
Isaïe Tétreault, Jr.

V

RELIGIEUSES ET MAITRESSES QUI ONT ENSEIGNÉ A L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU

1908

Sr M.-Césarine, supérieure
Sr M.-Reine
Sr M.-Jean du S.-C.,
Sr M.-Joseph de la Croix
Sr M.-François-Régis
Sr M.-Roseline

1909

Sr M.-Césarine, supérieure
Sr M.-Catherine de Gênes
Sr M.-Jean du S.-C.,
Sr M.-Félicienne
Sr M.-François-Régis
Sr M.-Roseline

1910

Sr M.-Césarine, supérieure
Sr M.-Catherine de Gênes
Sr M.-Félicienne
Sr M.-François-Régis
Sr M.-Alphonse
Sr M.-Rose du Crucifix
Sr M.-Roseline
Madame Séguin

1911

Sr M.-Césarine, supérieure
Sr M.-Félicienne
Sr M.-Alphonse
Sr M.-Rose du Crucifix
Sr M.-Maxime
Sr M.-Asellus
Sr M.-Hermel
Delle Elizabeth Chrétien

1912

Sr M.-Césarine, supérieure
Sr M.-Félicienne
Sr M.-Rose du Crucifix
Sr M.-Maxime
Sr M.-Asellus
Sr M.-Hermel
Sr M.-Marcia
Delle Joséphine Olivier

1913

Sr M.-Césarine, supérieure
Sr M.-Rose du Crucifix
Sr M.-Apolline
Sr M.-Éméline
Sr M.-Anne des Anges
Sr M.-Asellus
Sr M.-Joseph d'Alexandrie
Delle Joséphine Olivier
Delle Justine Beauvais

1914

Sr M.-du Divin Cœur, sup.
Sr M.-Rose du Crucifix
Sr M.-Sylvestre
Sr M.-Thérèse d'Avila
Sr M.-Engelbert
Sr M.-Honora
Sr M.-Asellus
Sr M.-Joseph d'Alexandrie
Delle Joséphine Olivier

1915

Sr M.-du Divin Cœur, sup.
Sr M.-Rose du Crucifix
Sr M.-Venance
Sr M.-Honorat
Sr M.-Asellus
Sr M.-Jeanne de Florence
Sr M.-Auxiliatrice
Sr M.-Joseph d'Alexandrie
Delle J. Olivier

1916

Sr M. du Divin Cœur, sup.
Sr M.-Venance
Sr M.-Agapit
Sr M.-Honora
Sr M.-Louise-Thérèse
Sr M.-Eugène du S.-C.
Sr M.-Agnès des Anges
Sr M.-Auxiliatrice
Sr M.-Timothée
Delle Joséphine Olivier

1917

Sr M.-Honorius, supérieure
Sr M.-Venance
Sr M.-Honora
Sr M.-Jean de Canti
Sr M.-Rose Imelda

Sr M.-Marie-Bertha
Sr M.-Agnès des Anges
Sr M.-Imelda du S.-C.
Sr M.-Marcelle
Sr M.-Timothée

VI

ÉLÈVES GRADUÉS

1911

Lillie Blais
Anita Blais
Alice Coderre
Bertha Lagassé
Rodolphe Meunier

1912

Lydia Forest
Alma Trahan
Éva Jetté
Auréa Sansoucy
Roch Martel

1916

Rosa Laberge
Stella Ledoux
Antoinette Lemieux
Roméo Desmarais
Georges Forcier
Rolland Choinière

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION..... 7
I. — Une paroisse américaine..... 13
II. — Pourquoi des paroisses de langue française.... 21
III. — La paroisse Saint-Mathieu, situation, propriétés, population..... 29
IV. — Les fondateurs de la paroisse Saint-Mathieu.. 34
Mgr Harkins..... 34
M. le curé Laliberté..... 37
Les paroissiens..... 39
V. — Naissance de la paroisse 42
VI. — Première année..... 49
VII. — Souvenirs d'un vicaire 58
VIII. — La vie paroissiale. — Vie spirituelle 68
IX. — L'école paroissiale..... 73
X. — Vie paroissiale. Vie économique. Recettes et dépenses 78
XI. — Quelques coopérateurs 85
XII. — Quelques dates 90
XIII. — A travers les registres..... 99
XIV. — Dix ans de prospérité..... 102

APPENDICES

I. — Coût de la chapelle-école..... 114
II. — Programme de l'école Saint-Mathieu..... 115
III. — Quelques donateurs..... 120
IV. — Souscription pour achat du terrain paroissial.. 120
V. — Religieuses et maîtresses qui ont enseigné à l'école..... 122
VI. — Elèves gradués..... 124

BIBLIOTHEQUE
DE
MARION DE
BAUVEUR

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
1418
C46P373

Amours, Joseph Prio Arthur d
Saint-Mathieu de Central
Falls

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 14 01 16 018 5